

COMMENT DEVELOPPER ET RENFORCER LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-LAOTIENNE

Septembre 2010

NOUS REMERCIONS TOUTES LES PERSONNES QUI, EN FRANCE COMME AU LAOS, ONT CONTRIBUE A LA REALISATION DE CE DOCUMENT.

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE 1 : Connaître et comprendre le LAOS.....	7
1.1. Repères historiques.....	7
1.2. Données géographiques et démographiques	8
1.3. Indicateurs macro-économiques.....	10
1.4. Système politique.....	12
CHAPITRE 2 : L'organisation territoriale du Laos	13
2.1. Situation actuelle.....	13
2.2. Les évolutions en cours	15
CHAPITRE 3 : La coopération multilatérale de la RDP lao	16
3.1. Le Laos et la Région du Grand Mékong.....	16
3.2. Le Laos et l'ASEAN	16
3.3. Le Laos et l'Union Européenne.....	16
3.4. Le Laos et les institutions internationales.....	17
CHAPITRE 4 : Les coopérations bilatérales entre le Laos et les autres pays	21
4.1. Relations bilatérales en dehors de la France.....	21
4.2. La coopération bilatérale entre la France et la RDP lao.....	23
CHAPITRE 5 : La coopération décentralisée franco-laotienne	27
5.1. Définition et cadre juridique de la coopération décentralisée	27
5.2. Panorama général de la coopération décentralisée franco-laotienne	28
5.3. Les principaux partenariats de coopération décentralisée.....	30
CHAPITRE 6 : La coopération non gouvernementale franco-laotienne	49
CHAPITRE 7 : Synthèse et propositions.....	51
ANNEXES	55

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADUC	Agence de développement et d'urbanisme du Chinonais
AFD	Agence française de développement
AFLAPA	Association franco-laotienne d'aide aux personnes aveugles
AFVP	Association française des volontaires du progrès
CCL	Comité de coopération avec le Laos
DAECT	Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales
DERIC	Direction de l'Europe, des relations internationales et de la coopération décentralisée
GRET	Groupe de recherches et d'échanges technologiques
MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MDP	Maison du patrimoine
MVdL	Mission Val de Loire
NSEDP	National Socio Economic Development Plan
ONG	Organisation non gouvernementale
PK	Province de Khammouane
PLP	Province de Luang Prabang
PPRL	Parti populaire révolutionnaire lao
PSMV	Plan de sauvegarde et de mise en valeur
RC	Région Centre
RDPL	République démocratique populaire lao
RESACOOOP	Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale
RRA	Région Rhône Alpes
SEDIF	Syndicat des eaux d'Île de France
SIGEIF	Syndicat intercommunal pour l'électricité et le gaz en Île de France
TGH	Triangle Génération Humanitaire
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
WWF	World Wide Fund for Nature
WREO	Water Ressources and Environment Office

INTRODUCTION

Petit pays enclavé au cœur de l'Asie du sud-est, le Laos – officiellement République démocratique populaire lao (RDPL)¹ – est resté à l'écart des courants d'échanges avec le monde occidental pendant une grande partie de la Guerre froide. La chute du bloc soviétique et l'ouverture progressive de l'économie du Laos au marché, ont entraîné une revitalisation des relations du Laos avec les pays de l'Ouest, et notamment avec la France.

Si le premier accord de coopération technique et culturelle entre la France et le Laos remonte à 1989, c'est surtout depuis le milieu des années 90 que cette coopération a pris un certain essor.

Les organisations non gouvernementales sont beaucoup moins nombreuses au Laos que dans des pays limitrophes comme le Cambodge mais certaines sont présentes de longue date comme le CCL (Comité de coopération avec le Laos) qui fête ses 30 ans d'existence. Quant à la coopération des collectivités territoriales françaises avec le Laos, elle reste relativement modeste - au regard notamment de ce qu'on observe au Vietnam ou même en Chine - mais elle s'est parfaitement inscrite dans les priorités de développement des autorités laotiennes, qu'il s'agisse de valorisation du patrimoine culturel et naturel, d'amélioration du secteur de la santé ou de développement rural.

A l'heure où le gouvernement laotien manifeste un intérêt grandissant pour engager un processus de décentralisation, l'implication de nouvelles collectivités françaises au Laos peut être de nature à favoriser ce mouvement et permettre les échanges d'expériences avec les autorités locales laotiennes.

En réponse au souhait de l'Ambassadeur de France au Laos de développer de nouveaux partenariats de coopération décentralisée, les collectivités déjà engagées et des associations d'élus ont exprimé leur intérêt de contribuer à la mobilisation de nouvelles collectivités françaises en direction du Laos.

Pour soutenir les initiatives qui pourraient être prises dans ce domaine, il a semblé important de disposer d'un diagnostic préalable, tant sur les aspects contextuels et que sur l'état actuel de la coopération décentralisée française au Laos. La Région Rhône-Alpes a accepté de soutenir financièrement et techniquement ce travail et en a confié la réalisation au GIP RESACOOOP (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale).

Ce travail a également bénéficié du soutien et de la collaboration de la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), de l'Ambassade de France au Laos et de son service de coopération et d'action culturelle, ainsi que de l'Ambassade du Laos en France.

¹ Dans le document, on utilisera indifféremment les deux appellations.

Il visait principalement trois objectifs :

- Réunir des éléments de connaissance et de compréhension du contexte laotien, notamment au niveau institutionnel ;
- Dresser un état des lieux actualisé des coopérations décentralisées et des principaux acteurs français en RDP lao ;
- Identifier des pistes de travail et de prospective, en lien avec les autorités laotiennes et l'Ambassade de France au Laos.

La méthodologie utilisée s'est appuyée sur une importante recherche bibliographique et sitographique, ainsi que sur la réalisation d'entretiens auprès des collectivités territoriales et d'associations engagées au Laos. La mission effectuée en RDP lao fin mars 2010, a permis en outre d'organiser plusieurs séances de travail avec les représentants du SCAC (Service de coopération et d'action culturelle) et les autorités laotiennes, et de rencontrer quelques-uns des acteurs de la coopération française et internationale au Laos.

Le présent document se présente sous une forme proche de celle des « dossiers pays » que produit Cités Unies France, reprenant pour une part importante la même organisation des informations. Ebauche d'un éventuel futur « dossier pays Laos », il ambitionne de fournir aux collectivités territoriales françaises un éclairage sur les enjeux actuels de la RDP lao et constituer un outil d'aide au développement de nouvelles coopérations décentralisées avec ce pays.

CHAPITRE 1

CONNAITRE ET COMPRENDRE LE LAOS

1.1. REPERES HISTORIQUES

Du fait de sa situation géostratégique au cœur de l'Asie du sud est, le Laos a été un lieu de passage de populations d'origines diverses et a connu de ce fait une histoire mouvementée.

Faute de dresser un historique exhaustif, nous proposons quelques dates clés² :

- ▶ **Ere paléolithique** : la présence humaine semble attestée au Laos
- ▶ **Ve siècle après JC** : L'influence des royaumes khmers se fait sentir, et à travers eux la civilisation hindoue puis le bouddhisme.
- ▶ **1353 – 1376** : Règne de Fa Ngum, fondateur du Lane Xang, le « Royaume du million d'éléphants »
- ▶ **Début du XVIIIe siècle** : partition du Lane Xang en trois royaumes rivaux : Luang Prabang, Vientiane et Champassak
- ▶ **1885** : Les trois royaumes passent sous la tutelle du *Siam* (ancien nom de la Thaïlande)
- ▶ **1886** : Auguste Pavie, vice-consul de France, s'installe à Luang Prabang
- ▶ **1893** : Signature du traité franco-siamois reconnaissant le Protectorat de la France sur le Laos
- ▶ **1896-1897** : Délimitation des frontières du Laos
- ▶ **1940-1945** : Occupation japonaise
- ▶ **Mars 1946** : Les troupes françaises reviennent au Laos
- ▶ **22 octobre 1953** : Indépendance totale du Laos
- ▶ **2 décembre 1975** : Proclamation de la République démocratique populaire lao (RDPL)
- ▶ **1978-1982** : Gel des relations diplomatiques entre le Laos et la France
- ▶ **1986** : Adoption du « *Nouveau Mécanisme économique* » qui conduit le Laos vers l'ouverture à une économie de marché.
- ▶ **Août 1991** : La constitution de la RDP lao est adoptée par la VIème session ordinaire de l'Assemblée Populaire Suprême et promulguée le 15 août par le Président de la République
- ▶ **1991** : Sommet de la Francophonie de Chaillot, le Laos adhère à l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie.
- ▶ **27 juillet 1997** : Le Laos adhère à l'ASEAN, Association of Southeast Asian Nations
- ▶ **Mars 2006** : Tenue du VIIIe Congrès du Parti Populaire Révolutionnaire Lao (PPRL) ; nomination de M. Choummaly Sayasone à la présidence de la République et de M. Bouasone Bouphavanh au poste de Premier ministre.

² Source : France Diplomatie

1.2. DONNEES GEOGRAPHIQUES ET DEMOGRAPHIQUES³

Situé dans la péninsule indochinoise et sans accès à la mer, le Laos est limité au nord par la Chine, au sud par le Cambodge, à l'est par le Vietnam, à l'ouest par la Birmanie et la Thaïlande. Il couvre une superficie de 236 800 km² (soit près de la moitié de la France) et s'étend du nord au sud sur 1 100 km environ. Il est irrigué sur sa frontière ouest par le fleuve du Mékong dont le lit se développe sur 1 898 km (pour un parcours total de 4 200 km).



Trois grandes régions géographiques composent le Laos :

- ▶ Le nord montagneux où culmine le Phou Bia à 2 850 m,
- ▶ Le centre, plaine où se situe la capitale Vientiane, est le grenier à riz du pays,
- ▶ Le sud qui est un plateau délimité à l'ouest par le Mékong et à l'est par la Cordillère annamitique.

³ Sources : sites internet de la Maison des Français à l'étranger et France Diplomatie

Le pays bénéficie d'un climat tropical humide marqué par deux grandes saisons :

- ▶ la saison sèche d'octobre à avril, agréable en décembre-janvier (températures comprises entre 14 et 25°C), très chaude en mars-avril,
- ▶ la saison des pluies de mai à septembre, très humide et très chaude, avec des orages fréquents ; la température est comprise entre 30 et 44°C.

Le Laos fait partie des pays les moins avancés (PMA) d'Asie du sud-est. Selon le rapport 2009 sur le développement humain du PNUD, le Laos se place au 133^{ème} rang sur 182 pays en matière d'indice de développement humain, soit un indice qualifié de moyen.

C'est le pays le moins peuplé d'Indochine avec une population d'environ 6 millions d'habitants en 2008 et une densité de population de 25 habitants au km². La croissance démographique est de 2% et l'espérance de vie de 55,5 ans en 2008. 45% de la population a moins de quinze ans.

La population est principalement rurale : près de 80% des Laotiens vivent dans les campagnes. Les 4 villes principales sont : Vientiane, la capitale (400 000 h), Savannakhet (147 000 h), Paksè (72 000 h) et Luang Prabang, ancienne capitale royale (40 000 h).

Le Laos jouit d'une grande diversité culturelle avec 47 ethnies enregistrées officiellement. Traditionnellement, ces ethnies sont subdivisées en trois grands groupes⁴ : les Lao Loum, les Lao Theung et les Lao Soung. La volonté actuelle des autorités laotiennes est de moins focaliser l'attention sur les « divisions ethniques », sans pour autant les nier. Les trois principales religions sont : le bouddhisme (65%), l'animisme (33%), le catholicisme (1%).

Le taux d'alphabétisation était de 60,2% en 2008⁵ : 49,7% des femmes étaient alphabétisées contre 73,5% des hommes, avec de grandes disparités entre zones urbaines et rurales, entre provinces, entre groupes ethniques. Les dépenses d'éducation qui représentent 11 % du budget de l'Etat, comptent parmi les plus faibles de la région. Le pays souffre d'une pénurie de ressources humaines et de personnels qualifiés dans tous les secteurs de l'économie et de l'administration depuis l'exode des années 75-80.⁶

D'après le PNUD, 50 % du pays serait contaminé par des engins non explosés⁷, datant du conflit USA-Vietnam, ce qui fait peser beaucoup d'incertitudes sur le développement des zones concernées, souvent parmi les districts les plus pauvres. Le développement économique qu'a connu le Laos depuis le début des années 90 a principalement bénéficié aux zones urbaines : la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté est deux fois plus élevée dans les zones rurales qu'en ville.

⁴ Les Lao Loum dits « Lao des plaines », de culture thaï, représentent 2/3 de la population, les Lao Theung ou « Lao des plateaux », premiers occupants du pays, en représentent environ le quart et les Lao Soung ou « Lao des sommets » sont les moins nombreux (10%).

⁵ Source : Ambassade du Laos en France

⁶ Source : Source : Rapport d'information, mission effectuée au Laos du 20 au 28 février 2009, Groupe d'amitié France-Laos, Assemblée nationale

⁷ En anglais : unexploded ordnance (UXO)

1.3. INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES

Tableau 1
Données macro-économiques⁸

Unité monétaire	Kip laotien (LAK, Laotian Kip) 1 euro = environ 11.000 LAK
Produit intérieur brut (PIB)	4,4 milliards USD (2008)
PIB par habitant	740 USD (2008)
Taux de croissance du PIB	6,5 % (2009)
Taux d'inflation	7,6 % (2008)
Dettes extérieures (en % du PIB)	51,6
Principaux clients (2008)	Thaïlande, Vietnam, Chine, Corée du Sud, Royaume-Uni
Principaux fournisseurs (2008)	Thaïlande, Chine, Vietnam, Corée du S.
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB (2006)	Agriculture : 42 % Industrie : 32,5 % Services : 25,5 %

Tableau 2
Indicateurs de développement⁹

Non OMD	
Population en millions	6,13 (2009)
Taux d'accroissement démographique annuel (%)	2,1 (2007-2009)
Taux d'alphabétisation (%)	72,7 (2005)
Taux de population urbaine (%)	30,9 (2008)
OMD	
Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 \$ par jour	44,0 (2002)
Pourcentage de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté	32,7 (2003)
Mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances	61 (2008)
Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable	60 (2006)

⁸ Sources : Ministère des affaires étrangères et européennes , fiche pays Laos, 10 février 2009 ; Asian Development Bank & Lao People's Democratic Republic, Fact Sheet, Asian Development Bank, 31 December 2009

⁹ Source : Asian Development Bank & Lao People's Democratic Republic, Fact Sheet, Asian Development Bank, 31 December 2009

Les réformes économiques qui ont débuté en 1986 avec le « nouveau mécanisme économique » (NME) ont entraîné l'évolution progressive d'une économie planifiée vers une économie orientée par le marché. Ces réformes se poursuivent de manière renforcée et visent à une libéralisation accrue de l'économie, la création d'un environnement propice au secteur privé et la stimulation des échanges et investissements (notamment étrangers).

Avec un PIB par habitant d'environ 740 dollars (2008), le Laos reste parmi les pays les plus pauvres d'Asie du sud-est. Le pays souffre principalement de son enclavement et du manque d'infrastructures de communication (aucune ligne ferroviaire dans le pays). Soumis à un choc sévère avec la crise asiatique de 1997-1998, sa situation économique s'est cependant sensiblement améliorée depuis fin 2005, avec un taux de croissance moyen de 7 à 8 % entre 2005 et 2008. Cette progression a subi un coup d'arrêt avec la crise financière de 2008 qui a entraîné une baisse des investissements étrangers (IDE) mais le taux de croissance devrait se maintenir aux environs de 7 % dans les prochaines années¹⁰. La croissance repose avant tout sur le secteur minier (première source de devises), sur le secteur énergétique (production hydro-électrique), le tourisme (2 millions de touristes en 2009) et dans une moindre mesure, l'industrie de la confection.

L'agriculture reste le secteur dominant : elle emploie encore 75% de la population active et génère près de la moitié du PIB¹¹. A noter que, depuis 2006, la RDP lao est autosuffisante en riz, principale base de l'alimentation laotienne. La part du secteur industriel a augmenté de 14 % en 1990 à 32,5 % en 2006, grâce essentiellement au développement de l'industrie textile et vestimentaire. Quant au secteur tertiaire, il contribuait – toujours en 2006 - pour 25 % au PIB.

Les ressources naturelles du Laos attirent particulièrement les investissements étrangers, qu'il s'agisse d'exploitation minière (cuivre, or, ...), de plantations d'hévéa et d'anacarde, ou de valorisation de son potentiel hydroélectrique (cf. mise en service du barrage de Nam Theun II). Pour renforcer l'attractivité économique du pays, l'Assemblée nationale du Laos a promulgué en juillet 2009, une nouvelle loi sur la promotion des investissements.

Outre son intégration dans l'ASEAN, la RDP lao est actuellement en cours de négociation pour devenir membre de l'Organisation mondiale du commerce.

La politique de développement du Laos repose sur la mise en œuvre du Plan national de développement socio économique (National Socio Economic Development Plan - NSEDP), élaboré sur une base quinquennale. Depuis 2005, le NSEDP est le cadre de référence des partenaires au développement et bailleurs internationaux de la RDP lao. Le plan actuel s'achève en 2010 et la proposition de 7e NSEDP 2011-2015 est en voie de finalisation ; il sera ensuite présenté et avalisé par le Congrès du Parti qui devrait se tenir début 2011, avant les prochaines élections législatives. Lors de son 6^e Congrès, le PPRL a développé son « Plan Horizon 2020 » dont le principal objectif est que le Laos quitte le groupe des pays les moins avancés (PMA) d'ici 2020.

Bien qu'en diminution, l'aide internationale étrangère assure en moyenne **25%** du budget de l'Etat et plus de **60%** du budget d'investissement. Afin de pallier à la faiblesse de ses revenus fiscaux, le gouvernement laotien a engagé une réforme de la perception des impôts (voir plus loin) et introduit la TVA début 2010, avec des taux de 5 à 10 % sur tous les produits importés et des modulations en fonction du chiffre d'affaires des sociétés importatrices.

¹⁰ Source : ADB Vientiane

¹¹ Elle en représentait 61% en 1990

1.4. SYSTEME POLITIQUE

Instaurée le 2 décembre 1975, la **République démocratique populaire lao** (RDPL) est un régime socialiste à parti unique : le Parti populaire révolutionnaire lao (PPRL). Le chef de l'Etat est également secrétaire général du PPRL.

Le Congrès, organe suprême du Parti, se réunit tous les cinq ans et élit un Comité central (actuellement composé de 53 membres). Le Bureau politique, désigné par le Comité central lors du Congrès, détient la réalité du pouvoir ; il veille au respect de la ligne politique du pays ainsi qu'au maintien de liens étroits entre l'armée et le Parti.

Le 14 août 1991, la première constitution de la RDP lao a été adoptée par la VIème session ordinaire de l'Assemblée suprême du Peuple¹². Elle dote le Laos d'un pouvoir exécutif dirigé par le Président de la République, d'un pouvoir législatif incarné par le Parlement et d'un pouvoir judiciaire, dont la Cour Populaire Suprême est la plus haute juridiction.

Le Parlement se compose d'une Chambre unique, **l'Assemblée nationale (A.N.)**, dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour 5 ans. Ils sont actuellement au nombre de 115. Outre un président et un vice président, l'A.N. comporte un Comité permanent¹³ qui fait fonctionner l'Assemblée.

A son installation, l'Assemblée nationale élit le Président de la République dont le mandat est de 5 ans. Assisté d'un vice-président, le président nomme le Premier ministre ainsi que les gouverneurs de province et les préfets. Le Premier ministre est le chef du gouvernement et propose la nomination des ministres et vice ministres. Le congrès du Parti constitue l'événement politique le plus important du pays. Ainsi en mars 2001, lors du VIIe Congrès du PPRL, plusieurs réformes économiques ont été lancées.

En mars 2006, le VIIIe Congrès a réaffirmé le régime de parti unique et conservé un pouvoir prépondérant à l'armée mais, dans le même temps, a procédé à un léger rajeunissement des cadres, avec notamment la nomination de M. Choummaly Sayasone à la présidence de la République et de M. Bouasone Bouphavanh au poste de Premier ministre¹⁴. Près des deux tiers des 115 députés qui ont été élus en avril 2006, étaient des nouveaux venus de la vie politique mais tous, sauf un, étaient membres du PPRL.

Les ouvertures en matière économique ont permis un assouplissement du régime sur les libertés publiques. Les interventions de la communauté internationale - notamment sur la question des droits de l'homme - ont provoqué quelques avancées dans la politique intérieure. Un nouveau décret sur les associations est paru le 29 avril 2009 : il autorise la création d'associations locales à but non lucratif et leur fonctionnement en tant qu'entités indépendantes. Ainsi, il est désormais possible à deux personnes ou plus d'introduire une demande pour la création d'une association. Si l'association intervient dans une seule province, la démarche doit être faite auprès des autorités provinciales. Par contre, si l'association est appelée à agir dans plusieurs provinces, la demande sera introduite auprès du PACSA (Public Administration and Civil Service Authority¹⁵).

¹² Elle était à l'époque l'organe législatif suprême du pays

¹³ Equivalent du Bureau de l'Assemblée nationale française

¹⁴ Source : Rapport d'information, mission effectuée au Laos du 20 au 28 février 2009, Groupe d'amitié France-Laos, Assemblée nationale

¹⁵ Autorité de l'administration et de la fonction publiques, rattachée au cabinet du Premier ministre

CHAPITRE 2

ORGANISATION TERRITORIALE DU LAOS

2.1. SITUATION ACTUELLE

L'organisation territoriale du Laos est centralisée, il n'existe pas de collectivité territoriale au sens français du terme¹⁶. On distingue trois niveaux administratifs : province, district, village, constitués de la manière suivante¹⁷ :

- ▶ Niveau provincial : provinces et villes,
- ▶ Niveau « district » : districts et municipalités (districts urbains),
- ▶ Niveau « village » : villages.

Si nécessaire, l'assemblée nationale peut décider la mise en place de zones spéciales qui ont statut de provinces. Actuellement, la RDPL compte **18 provinces** (dont la capitale Vientiane), **142 districts** et **11 386 villages**.



Source : Ambassade du Laos en France

¹⁶ C'est-à-dire des personnes publiques, distinctes de l'Etat, chargées de compétences administratives dans un territoire donné et disposant d'une autonomie de décision et de gestion.

¹⁷ Source : constitution de la RDPL (version révisée en 2003) – traduction non officielle

L'administration territoriale est conçue selon le principe du « centralisme démocratique », avec une déconcentration des responsabilités et des services de l'Etat, aux différents niveaux. Par exemple, l'administration provinciale est assurée par le gouverneur de la province et son cabinet et par les directions provinciales des différents ministères ou organisations équivalentes (direction provinciale de la santé, du tourisme, de l'agriculture, etc.). Les provinces rendent compte au gouvernement, les districts et municipalités sont sous la supervision du niveau provincial et les villages sous celle du niveau district.

Les responsables des provinces/villes et des districts/municipalités (districts urbains) sont nommés par le gouvernement central, tandis que les chefs de village et leurs adjoints sont généralement élus au suffrage universel.

La province

Les provinces et les villes sont administrées par un gouverneur et généralement un à deux vice gouverneurs. Les gouverneurs sont nommés pour cinq ans et leur mandat peut être renouvelé une fois. Ils sont en même temps secrétaires provinciaux du Parti. Pour pouvoir accéder à la fonction de gouverneur, il est nécessaire d'être membre du Parti populaire révolutionnaire lao et député de l'assemblée nationale. Le nombre de vice-gouverneurs peut varier selon l'importance de la province : ainsi la préfecture de Vientiane dispose de trois vice-gouvernements.

Le niveau provincial constitue le maillon fort du système administratif et on en trouve les origines dans l'histoire récente du Laos. Lors de la mise en place des provinces, au début des années 90, l'Etat laotien ne disposait pas de ressources budgétaires à transférer aux provinces ; il a donc autorisé les gouverneurs à prélever eux-mêmes taxes et impôts au niveau local, sans obligation d'en reverser une partie au niveau central. Les provinces ayant des potentialités économiques très différentes, ce mode de prélèvement a eu pour conséquences d'une part de creuser les inégalités entre provinces, d'autre part de renforcer la position de certains gouverneurs des provinces les plus riches, qui n'ont pas hésité parfois à braver le pouvoir central. Cette situation a conduit le gouvernement laotien, à partir de 2006, à centraliser le dispositif de prélèvements pour redistribuer ensuite les ressources aux niveaux province et district, sans toutefois être en capacité de reprendre totalement le contrôle de l'ensemble des gouverneurs.

Le district

Les districts sont administrés par des chefs (ou maires) de district qui sont nommés pour cinq ans et leur rôle est équivalent à celui de gouverneur sur le territoire qu'ils administrent. De même, les chefs de district urbain¹⁸ sont nommés pour cinq ans (mandat renouvelable une fois) et leurs compétences touchent principalement à l'urbanisme et à la gestion des services publics.

Le village

Le chef de village peut être nommé ou élu. Dans ce cas, il est élu pour trois ans mais son élection doit être approuvée par le chef de district ou de municipalités. Il est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des plans de développement socio-économique du village, du maintien de la sécurité et de l'ordre public, de la protection et de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement du territoire villageois¹⁹.

¹⁸ Les principales villes et capitales provinciales du Laos sont érigées en district urbain.

¹⁹ Source : loi sur l'administration locale, décret du 5 novembre 2003 – traduction non officielle

Selon la taille du village, le chef du village peut être assisté de un ou deux adjoints, nommés par le chef de district/municipalité, sur proposition du chef de village. Il semble que les femmes soient davantage présentes dans les exécutifs villageois que dans ceux des niveaux supérieurs de l'administration.

Les chefs traditionnels font partie des autorités morales et non politiques, ils participent aux assemblées en tant que conseillers. Dans les villages, il existe plusieurs groupes organisés : Groupements des femmes, Front des jeunes, Front des personnes âgées,...

Les problèmes sociaux sont réglés en assemblée villageoise à laquelle participent des représentants de chacun des groupements ainsi que les chefs traditionnels.

2.2. LES EVOLUTIONS EN COURS²⁰

Lors de la proclamation de la RDP du Lao, des assemblées provinciales et de district dont les membres étaient élus, avaient été créées. Sans rôle très précis, elles furent supprimées en 1992, suite à la mise en place de l'Assemblée nationale.

Face à la montée en puissance du rôle des gouverneurs et incité par les bailleurs de fonds internationaux à réformer les modes de gouvernance, l'Etat laotien s'est engagé depuis plusieurs années dans une première phase de ce qu'on pourrait appeler une amorce de décentralisation. Avec l'appui du PNUD et le soutien financier de la France, de l'Union européenne et d'autres bailleurs, l'Assemblée nationale s'est vue confier le mandat d'étudier les conditions d'un rétablissement de conseils locaux. Etaient associés aux travaux, l'académie nationale de politique et d'administration publique (ANPAP), l'autorité pour l'administration et la fonction publique (PACSA), le ministère de la justice, le Front national lao pour la construction (sorte de fédération des organisations de masse), l'académie des sciences sociales du parti, le CCOP (Central Committee of Party).

Les rapport et conclusions de l'étude, débutée en 2008, ont été transmis au comité central et au bureau politique du PPRL courant 2009. Ceux-ci ont décidé en novembre 2009 que les assemblées locales devraient être - au moins dans un premier temps - mises en place au niveau provincial. Ils ont demandé à l'Assemblée nationale de poursuivre ses travaux, afin de préciser le rôle, le mode opératoire et les compétences des futures assemblées provinciales, et de finaliser une proposition de loi d'ici 2015 pour l'organisation d'élections locales. Le processus a été lancé en janvier 2010, l'objectif étant que les assemblées provinciales soient en place pour le 10^e Congrès du PPRL et le lancement du 8^e NSEDP.

Il est actuellement envisagé, dans une phase préparatoire, de renforcer le rôle et le pouvoir de contrôle des bureaux provinciaux de l'Assemblée nationale afin d'expérimenter les fonctions qui pourraient être dévolues aux assemblées provinciales.

²⁰ Sources : note de l'Ambassade de France au Laos : l'assemblée nationale laotienne, février 2009 ; BOULIN Franck, Recommendations for enhancing the oversight role of the NA Constituencies' offices, in the perspective of establishing local councils, concept paper, PNUD Ventiane, 2010, 8 p.

CHAPITRE 3

LA COOPERATION MULTILATERALE DE LA RDP LAO

3.1. LE LAOS ET LA REGION DU GRAND MEKONG

La Région du Grand Mékong est un vaste programme d'intégration transnationale, engagé en 1992 à l'initiative de la Banque asiatique de développement (BASD), visant à relancer les échanges commerciaux dans la zone grâce à un maillage de corridors économiques nord-sud et est-ouest. Ce programme comprend les pays riverains du Mékong : Birmanie, Cambodge, Chine, Laos, Thaïlande et Vietnam. Pour le Laos, l'appartenance au Grand Mékong offre la perspective de relier les principaux centres urbains des autres membres, tout en accédant à des ports et des marchés extérieurs pour ses exportations. Ainsi, outre la construction de nouveaux ponts avec la Thaïlande et la Birmanie, un axe est-ouest offrant au Laos un accès à la mer a été réalisé grâce au percement d'un tunnel autoroutier sous le col des Nuages (Vietnam) et à la construction de la route n°9 qui relie la Thaïlande (Khon Kaen) au Vietnam (Da Nang) par Savannaketh.

3.2. LE LAOS ET L'ASEAN

L'ASEAN (Association of South East Asian Nations) est une association de coopération économique et politique, créée en 1967 par 5 Etats de la région : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande, dans le but d'établir paix, stabilité, progrès et prospérité en Asie du sud-est et avec l'objectif « non avoué » de former un front commun contre la montée du communisme dans la région.

En 1992, avec l'apaisement des conflits politiques locaux et l'évolution des principaux pays communistes vers l'économie de marché, le Laos - suivant en cela l'exemple du Vietnam – est admis comme observateur à l'ASEAN. Il devient membre en juillet 1997 et signe dans le même temps l'accord sur le « tarif préférentiel effectif commun », socle de la zone de libre échange des pays de l'ASEAN (AFTA). Mais tout comme les autres nouveaux entrants, le Laos bénéficie d'une progressivité pour diminuer ses droits de douane à l'égard des autres pays de l'ASEAN et a jusqu'en 2015 pour les éliminer en totalité sur la majorité de ses importations. Malgré cela, le Laos est confronté à une baisse de ses recettes douanières qu'il peine à compenser par d'autres ressources.

3.3. LE LAOS ET L'UNION EUROPEENNE²¹

L'assistance de la Communauté européenne (CE) à la RDP lao a débuté au début des années 90 avec comme priorités principales : le développement rural, le développement urbain, et l'aide aux réfugiés revenant de Thaïlande.

²¹ Source : République démocratique populaire lao – Communauté européenne, Document de stratégie 2007-2013, Commission européenne, 29 p.

Le DSP (Document de stratégie pays) 2002-2006, a étendu le champ d'application de la coopération aux secteurs sociaux (enseignement, santé) et au commerce, tout en maintenant l'accent sur le développement rural en tant que principal domaine d'appui. La gouvernance a été identifiée en tant que question transversale.

De 1993 à 2006, le montant global de l'aide au développement de la CE à la RDP lao s'est élevé à **100 millions d'euros**.

Dans le cadre de ses engagements sur l'efficacité de l'aide et pour renforcer la « valeur ajoutée » de son assistance, la CE s'est donnée pour objectifs de privilégier la concentration des activités (nombre d'initiatives limité pour éviter la dispersion), l'appropriation par le gouvernement lao ainsi que la coordination avec les Etats Membres et les autres donateurs. Elle prévoit d'introduire un appui budgétaire au gouvernement lao et de mettre fin progressivement au développement de projets hors programme (abandon de l'aide-projet).

Le DSP 2007-2013 s'inscrit donc dans la politique de développement de la CE et repose sur une stratégie de réponse totalement alignée sur la stratégie de développement national du gouvernement lao. Le domaine de concentration est l'appui à l'agenda de réforme du gouvernement et il bénéficie de 58% de l'allocation budgétisée.

Les autres actions touchent trois secteurs :

- L'appui au développement durable dans les hautes terres et le dialogue politique sur la relocalisation (24 % de l'allocation budgétisée),
- La gouvernance et les droits de l'homme (5 %),
- Le soutien au commerce et à la coopération économique (13 %).

Par ailleurs, la CE a identifié quatre priorités thématiques, dites « questions transversales », qui sont traitées sous diverses lignes budgétaires thématiques/horizontales mais seront également intégrées dans le dialogue politique et d'autres formes de coopération en cours. Il s'agit de : l'environnement, le genre et les minorités ethniques, la bonne gouvernance et le renforcement des institutions, le VIH/SIDA.

Enfin, un soutien est apporté à la RDP lao dans le cadre d'autres instruments budgétaires de la CE : aide humanitaire (ECHO), coopération régionale (« programmes asiatiques »), lutte contre la drogue, lutte anti-mines (enlèvement des UXO ou engins non explosés), programmes thématiques (sécurité alimentaire, développement d'acteurs non étatiques, démocratie et droits de l'Homme).

A titre indicative, le budget de l'assistance de la CE à la RDP lao pour la période 2007/2013 est de **69 millions d'euros**. Le financement par la CE et par les Etats membres de l'UE représente environ **25% de l'assistance totale** à la RDP lao.

3.4. LE LAOS ET LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

L'aide publique au développement (APD) représente près de **25 % du budget du NSEDP**, ce qui montre l'enjeu que constitue l'APD pour le gouvernement laotien et explique les concessions qu'il a pu faire ces dernières années, face aux exigences des bailleurs de fonds sur les questions de gouvernance, de lutte contre la corruption, de droits de l'homme, etc.

Dès les années 80, un processus de concertation des bailleurs de fonds internationaux (Roundtable Meeting Process - RTM) a été mis en place en RDP Lao, avec l'appui du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le développement).²² Ce processus a été renforcé à partir de 1999 avec la mise en place de réunions annuelles entre le gouvernement laotien, le PNUD et les organisations internationales, puis à nouveau en 2006 avec la mise en œuvre de la Déclaration de Vientiane sur l'efficacité de l'aide²³.

C'est au département de la coopération internationale (DIC en anglais) du ministère de la planification et des investissements (MPI) que revient la mise en œuvre du RTM et l'animation des relations avec les partenaires au développement.

Le processus de concertation est animé par le gouvernement laotien. Son but est d'améliorer **l'efficacité de l'aide publique au développement** afin d'atteindre les objectifs prioritaires du Laos : amélioration de la santé et de l'éducation, diversification des sources de revenus, préservation de la culture et de l'héritage du Laos, contribution au développement durable.

Le processus comprend une série de réunions aux niveaux national et sectoriel afin de promouvoir un dialogue approfondi entre le gouvernement et ses partenaires au développement. Ses objectifs sont d'accroître l'appropriation par les Laotiens du processus de développement, de construire un consensus sur les priorités et d'améliorer la coordination des activités en lien avec ces priorités, notamment la mobilisation des financements adéquats. Ceci est atteint à travers les réunions en table ronde, les 8 groupes de travail sectoriels, et ce, dans le cadre global du Plan national de développement socio économique et de la Déclaration de Vientiane sur l'efficacité de l'aide. A titre d'information, la France co-préside le groupe de travail sectoriel : « Agriculture, développement rural et ressources naturelles ».

LA BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT (BASD)²⁴

Le Laos a adhéré à la BASD dès 1966 et a bénéficié depuis lors, et jusqu'à fin 2009, d'un soutien en prêts autorisés et subventions de **1,45 milliards de dollars américains**, auquel s'ajoutent **122,6 millions de dollars en assistance technique**. La BASD poursuit depuis 1968 son appui au développement du Laos ; elle joue un rôle majeur dans le financement des infrastructures et est, de loin, la plus grande institution financière active en RDP lao.

Dans les années 70 et 80, son assistance était principalement concentrée sur l'amélioration des infrastructures dans les transports et l'énergie, et sur le secteur agricole. A la fin des années 80, la BASD s'est engagée dans le développement du secteur financier et a élargi ses domaines d'intervention dans les années 90 et 2000, en incluant le développement rural, le développement social et l'environnement.

Le programme et stratégie pays actuel de la BASD (Country Strategy and Program – CSP) qui couvre la période 2007-2011 est en phase avec la stratégie de développement du gouvernement lao et vise à

²² Source : site internet de la mise en œuvre de la Déclaration de Vientiane sur l'efficacité de l'aide – <http://www.rtm.org.la> ; développé avec le soutien du PNUD.

²³ Déclinaison au niveau de la RDPL de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005.

²⁴ Source : Asian Development Bank & Lao People's Democratic Republic, Fact Sheet, Asian Development Bank, 31 December 2009

promouvoir une croissance durable - orientée vers la réduction de la pauvreté -, l'intégration sociale et une gouvernance améliorée. La BASD prépare actuellement son CSP 2012-2016 qui sera conçu de manière à soutenir la mise en œuvre du 7^e NSEDP. Pour rappel, l'appui de la BASD au développement économique de la RDP lao s'exerce également à travers son soutien aux programmes de la Région du Grand Mékong.

LA BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale élabore, en étroite collaboration avec le gouvernement laotien, la Stratégie d'assistance pays (Country Assistance Strategy - CAS), document qui guide les choix opérationnels de soutien au programme de développement de la RDP lao et aide à déterminer les allocations de ressources.

Dans le cadre du CAS 2005-2009, la Banque s'est focalisée sur quatre domaines :

- 1) le renforcement de la gestion financière publique (notamment le renforcement du secteur bancaire, l'amélioration de la performance d'entreprises sous le contrôle de l'Etat, l'amélioration de la durabilité financière des services d'utilité publique)
- 2) l'alignement des ressources budgétaires sur les objectifs nationaux de développement, propices aux pauvres, et le contrôle de ces dépenses par rapport aux priorités établies
- 3) la promotion d'une croissance soutenue (notamment le développement du secteur privé, l'accélération de l'intégration régionale et globale, l'amélioration de la gestion des ressources)
- 4) le soutien à la réalisation du programme Nam Theun II, le projet hydroélectrique devant générer plus de 2 milliards de USD de revenus sur les 25 prochaines années.

En juin 2007, la Banque mondiale a renouvelé son soutien à la RDP lao avec une CAS renforcée qui étend son champ d'intervention aux domaines de la gouvernance et de l'inclusion sociale.

Actuellement, la Banque mondiale finance 21 projets, pour des engagements totaux de près de **195 millions USD**. Le programme de prêts est concentré sur les réformes économiques, le développement rural et les infrastructures, équilibré par d'importants investissements dans les secteurs sociaux. Tous les projets visent le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines afin d'assurer leur pérennité.

S'ajoute à cela, l'apport de l'International Finance Corporation (IFC) – « bras armé » de la Banque dans le secteur privé – qui dispose d'un portefeuille de **18,5 millions de USD** en RDP lao, à travers la Facilité de développement du secteur privé dans le bassin du Mékong (Mekong Private-Sector Development Facility, MPDF) –, orienté prioritairement vers l'agroalimentaire, les infrastructures et les télécommunications, les secteurs financiers et bancaires.

LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

Le système des Nations Unies en RDP lao comprend un certain nombre de fonds et d'agences spécialisées, parmi lesquels : le PNUD (programme des Nations Unies pour le développement), l'UNICEF (United Nations Children's Fund), la FAO (Food and Agriculture Organization), l'OMS (Organisation mondiale de la santé), le programme conjoint des Nations Unies sur le HIV/AIDS (UNAIDS), etc. Le PNUD assure la fonction de coordination locale et son directeur est le représentant des Nations Unies en RDP lao. Principal avocat des Objectifs du Millénaire de développement (OMD), le PNUD œuvre à la coordination entre les pays et la communauté internationale. Il inscrit son action dans les plans et stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et apporte son assistance aux pays dans la formulation de stratégies opérationnelles pour l'atteinte des OMD.

Le soutien apporté par le PNUD au gouvernement laotien s'inscrit dans le contexte conjoint de l'UNDAF²⁵ (UN Development Assistance Framework) et du NSEDP dans le but d'accroître le développement humain. Entre 2007 et 2009, la contribution du PNUD s'est élevée à **40,8 millions USD**, 15,9 millions de ressources propres et 24,9 millions mobilisés auprès d'autres donateurs. En 2009, le PNUD a apporté pour **16,3 millions USD** à la RDP lao, contre 13,8 millions en 2008.

Le PNUD est particulièrement investi dans le domaine de la gouvernance. Au début des années 90, il a entamé des discussions avec le gouvernement laotien au sujet de la réforme de l'administration, lesquelles ont abouti au premier projet de réforme de l'administration publique (PARP, Public Administration Reform Project).

En 1996, le 6e Congrès du Parti ayant appelé à accélérer les réformes, un nouveau programme est lancé : le GPAR (Governance and Public Administration Reform), géré par le PACSA (Public Administration and Civil Service Authority²⁶), rattaché au bureau du Premier ministre. Le GPAR a pour priorités le développement des ressources humaines, l'éthique et l'intégrité, la transparence au sein de l'État. Après les programmes GPAR I et GPAR II, c'est le programme GPAR SBSD (Support for Better Service Delivery) qui est actuellement mis en œuvre. Il vise à améliorer la fourniture de services publics à la population, en ciblant le niveau province et plus récemment le niveau district, avec notamment la mise en place d'un réseau de « guichets uniques ». Une expérimentation très intéressante a été menée ces dernières années pour renforcer les capacités des districts à mettre en œuvre des politiques publiques. Le PNUD a mobilisé un fonds des Nations Unies (UNCDF) afin de pouvoir financer des petites infrastructures au niveau des districts et permettre ainsi à l'administration de district d'apprendre à réaliser et à gérer ces infrastructures. Début 2010, 27 districts avaient pu bénéficier du soutien du GPAR SBSD.

De manière complémentaire, le PNUD est également très impliqué dans la réflexion et l'appui à la mise en place d'assemblées locales (cf. § 2.2.).

²⁵ Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

²⁶ Autorité en charge de l'administration et de la fonction publique

CHAPITRE 4

LES COOPERATIONS BILATERALES ENTRE LE LAOS ET LES AUTRES PAYS

Initialement centrées sur les pays marxistes-léninistes (Vietnam, URSS, ...), les relations bilatérales du Laos se sont progressivement développées vers les autres pays d'Asie du sud est et les pays occidentaux, à la faveur de la fin de la Guerre froide et des virages économiques pris par le pays dans les années 1990.

4.1. RELATIONS BILATERALES EN DEHORS DE LA FRANCE²⁷

LA RDP LAO ET LE VIETNAM

Le Vietnam demeure le partenaire historique privilégié du Laos ; un « traité spécial d'amitié et de coopération », signé en 1977, a confirmé la coopération multiforme établie entre les deux pays lors de la guerre contre les Etats-Unis et après la victoire du Pathet lao, le Laos comptant alors sur le « grand frère vietnamien » pour assurer sa sécurité et lui fournir une aide budgétaire et technique. En 2005-2006, le Vietnam était le deuxième contributeur d'aide bilatérale (derrière le Japon) avec un déboursement s'élevant à **24,89 millions USD**²⁸.

Si l'influence vietnamienne sur la politique laotienne reste forte (formation des cadres laotiens, conseillers vietnamiens dans les ministères ...), la transition du Vietnam vers l'économie de marché a précipité celle opérée par le Laos et favorisé l'ouverture de ce dernier vers l'extérieur et en particulier vers la Chine.

LA RDP LAO ET LA THAILANDE

La Thaïlande est le premier partenaire commercial de la RDP lao, les échanges entre les deux pays comptant pour 75 % du commerce extérieur laotien. La Thaïlande absorbe à elle seule plus de la moitié des exportations laotiennes, principalement électricité et bois, et c'est aussi un des principaux investisseurs en RDP lao. La proximité culturelle entre ces deux pays a largement favorisé le développement des relations et des échanges, certains craignant que cette « omni présence » de la Thaïlande influe de manière trop importante sur les modes de vie laotiens.

Ces dernières années, la Thaïlande a manifesté son souhait d'être un donateur plus significatif d'aide au développement de la RDP lao.

²⁷ Sources : Rapport d'information de l'Assemblée nationale, mission du groupe d'amitié France-Laos du 20 au 28 février 2009, MM. Fromion, Gaubert et Martin-Lalande

²⁸ Foreign Aid Report 2005-2006, Ministry of Foreign Affairs of the Lao PDR ; cité par l'Ambassade du Japon en RDPL, Share of Japan's ODA to Laos (www.la.emb-japan.go.jp/en/oda/oda.htm)

LA RDP LAO ET LE JAPON

D'une manière générale, le Japon est le principal donateur bilatéral de la RDP lao et offre en moyenne une assistance de **100 millions USD par an**, soit quasiment la moitié de l'assistance bilatérale totale. La plus grande partie de ce soutien prend la forme de subventions au profit du financement des infrastructures (transport, énergie).

LA RDP LAO ET LA CHINE

La Chine développe ses liens économiques avec la RDP lao, devenant tant une source principale d'investissements étrangers qu'un nouveau marché pour les produits laotiens. Elle est également impliquée dans de grands projets d'infrastructures, incluant des routes et des barrages hydroélectriques, qui représentent quelque 15 % de l'APD reçue par la RDP lao. Capable de contrebalancer une éventuelle hégémonie thaïlandaise ou vietnamienne, la Chine représente aussi un danger pour Le Laos : ses énormes besoins en matières premières l'incitent à accentuer sa présence, quitte parfois même à empiéter sur les frontières sino laotiennes et à « piller » les ressources naturelles. Outre sa présence politique et économique, la Chine a renforcé son offre de coopération : formation de cadres, bourses d'études...

LA RDP LAO ET L'AUSTRALIE

En matière de coopération au développement, l'Australie est particulièrement active dans le domaine de l'éducation de base, aux côtés de l'UNICEF, et aura contribué à hauteur de **11 millions de dollars australiens** au programme ABEL (Access to Basic Education in Lao PDR), sur la période 2006-2010. Depuis 2004, elle soutient le ministère de l'industrie et du commerce laotien dans le renforcement de ses compétences en matière de politique commerciale. Sa contribution atteignait en 2007 **8% de l'APD** totale reçue par la RDP lao.

LA RDP LAO ET LES ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE

En dehors de la Communauté européenne, plusieurs Etats membres sont des donateurs importants d'aide au développement de la RDP lao : la France bien sûr, mais aussi l'Allemagne et la Suède. Le Luxembourg, la Belgique, la Finlande ont également des programmes bilatéraux de développement.

- ▶ La coopération au développement de **l'Allemagne** et de la RDP lao est concentrée sur deux priorités :
 - 1) la croissance durable de l'économie
 - 2) le développement rural des régions montagneuses du nord et du sud. Le principal défi est de briser l'isolement de ces régions de manière à faciliter leur participation au progrès économique. La République fédérale d'Allemagne figure parmi les principaux donateurs bilatéraux de la RDP lao.

Depuis 1990, elle a engagé environ 250 millions d'euros d'aide bilatérale et devrait en consacrer **24 millions** pour la période 2010/2011.

- ▶ **La Suède** opère à travers son agence de coopération : SIDA (Swedish International Development Cooperation Agency). Sur la période 2004-2008, son aide financière à la RDP lao s'est élevée à **750 millions de couronnes suédoises**. La Suède était, entre autres, investie dans les questions touchant à la gouvernance et l'amélioration de la gestion publique.

Cependant, la Suède est en train de se retirer du Laos et de mettre fin à ses programmes de coopération.

- ▶ Le **Luxembourg** met en œuvre son aide bilatérale à travers Lux-Development, agence luxembourgeoise pour la coopération au développement. Elle porte sur trois secteurs clés : la santé, l'éducation (formation et insertion professionnelles), le développement local intégré (eau, assainissement, décentralisation, micro-finance). Le Programme Indicatif de Coopération (PIC) pour le Laos a été signé en septembre 2006 pour une durée de 4 ans. De 2006 à 2009, le soutien total du Luxembourg à la RDP lao s'est élevé à un peu plus de **14 millions d'euros**.

4.2. LA COOPERATION BILATERALE ENTRE LA FRANCE ET LA RDP LAO²⁹

Après la parenthèse des années 1978-1982 qui a vu le gel des relations diplomatiques entre la France et le Laos, l'ouverture de la RDP lao à l'économie de marché a favorisé également son ouverture à l'international et un réchauffement de ses relations avec la France.

En 1991, le Laos a adhéré à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Sur le **plan économique**, selon les chiffres du MAEE, le commerce franco-lao reste modeste avec 8 M€ à l'export et 29 M€ à l'import en 2007. Cependant, la France demeure le deuxième partenaire occidental du Laos, derrière l'Allemagne (42 M€), et son premier client occidental. Cette relation économique privilégiée trouve un nouvel élan avec la construction du barrage hydroélectrique Nam Theun II par un consortium (Nam Theun II Power Company – NTPC) dont EDF (Electricité de France) est actionnaire majoritaire à 35%.

En matière d'**aide au développement**, la France est le troisième donateur bilatéral du Laos (cinquième tous donateurs confondus) avec **plus de 15 M€**, derrière le Japon et la Suède et juste avant l'Allemagne. La France et l'Allemagne sont les deux seuls pays de l'Union européenne à avoir une ambassade au Laos.

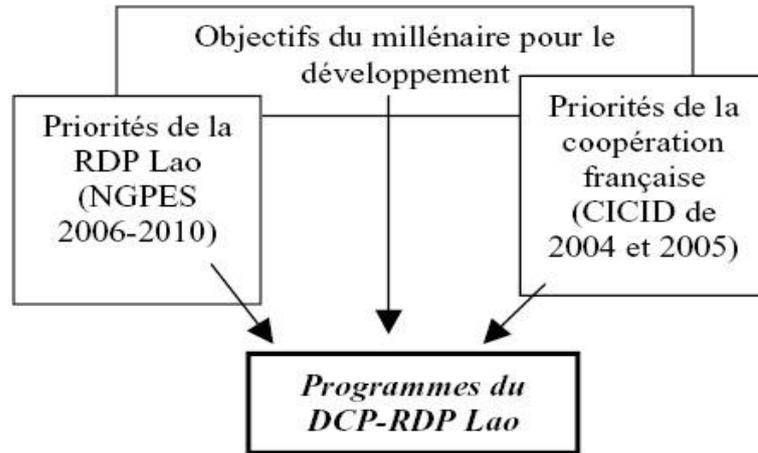
ETAT DES RELATIONS DE COOPERATION ENTRE LA FRANCE LE LAOS

La coopération franco-laotienne prend appui sur le **Document Cadre de Partenariat (DCP)** signé en janvier 2007. Ce document, établi pour une période de 5 ans (2007-2011), s'inscrit à la fois dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des orientations principales de la coopération française édictées par le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID). Il intègre les priorités nationales fixées par les autorités laotiennes en matière de développement pour la période 2006-2010, telles que formulées dans le NGPES (Cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté) et le 6^e NSEDP (plan national de développement socio économique). Voir figure ci-après.³⁰

²⁹ Sources : Ministère des affaires étrangères et européennes, fiche pays Laos, février 2009 ; document cadre de partenariat RDP lao – France, 2007-2011 ; Ambassade de France au Laos, Point sur les relations bilatérales franco-laotiennes – Coopération et échanges économiques, juillet 2009.

³⁰ Source : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, *Document Cadre de Partenariat France-Laos-DCP (2007-2011)*

Le schéma logique du DCP



Les principaux domaines de coopération bilatérale s'organisent autour de deux pôles :

- Les secteurs dits « de concentration » : santé et lutte contre le sida, développement urbain, agriculture et sécurité alimentaire ; ces thématiques ont été confiées à l'Agence française de développement qui consacrera **97 millions d'euros** en subventions sur la période 2007-2011 ;
- Les secteurs transversaux : francophonie, bonne gouvernance, enseignement supérieur et recherche au service du développement ; les activités développées dans ces secteurs, le sont principalement dans le cadre de FSP (Fonds de solidarité prioritaire).

L'aide bilatérale directe de la France à la RDP lao s'établit autour de **14 à 15 millions d'euros** par an dont la majeure partie est mise en œuvre à travers l'Agence française de développement. Celle-ci dispose également d'un programme de prêts soit directement, soit à travers sa filiale PROPARCO. Depuis 1994, l'AFD a engagé environ 120 millions d'euros, dont près de 100 millions d'euros sous forme de subventions et 30 millions en prêt (Nam Theun Power Company). PROPARCO a également accordé un prêt de 30 millions USD à NTPC pour le même projet et un prêt de 35 millions USD pour l'extension de la centrale hydroélectrique de Theun Hinboun.

SANTE

Deux programmes significatifs sont à mentionner :

- Appui à l'enseignement supérieur médical qui a permis la mise en œuvre ou la consolidation de quatre spécialisations (DES) en gynécologie-obstétrique, radiologie, biologie médicale et anesthésie. Quatre autres nouvelles formations feront bientôt leur entrée dans le dispositif : chirurgie, pédiatrie, médecine interne et ophtalmologie
- Mise en place d'un système d'assurance sociale pour les plus démunis au niveau des districts ; renforcement de la capacité nationale à lutter contre des maladies émergentes et à prendre en charge les malades du VIH/SIDA. Ce programme porté par l'Agence française de développement vise à améliorer l'offre et la qualité de soins au Laos.

Des synergies sont recherchées avec d'autres acteurs de la santé : Institut Pasteur du Laos, créé en 2007, Fondation Mérieux, Fondation Fabre, etc.

DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE

La France co-préside avec le ministère laotien de l'agriculture le groupe de travail « Agriculture, développement rural et ressources naturelles » du cadre de concertation des bailleurs de fonds de la RDP lao. Les activités françaises dans le domaine de l'appui au développement du secteur rural sont mises en œuvre par l'AFD et sont concentrées sur deux axes :

- Un appui sectoriel ciblé au développement rural et la lutte contre la pauvreté en zones de montagne (provinces du nord), ainsi qu'une assistance au ministère de l'agriculture pour mettre à jour sa stratégie de développement de l'agriculture irriguée ;
- Un appui ciblé à la filière d'exportation du café dont les revenus s'élèvent à 20 à 30 millions USD par an, en accompagnant l'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité, tout en appuyant le gouvernement pour la mise en place d'outils institutionnels et organisationnels.

DEVELOPPEMENT URBAIN

Depuis l'inscription en 1995 de la Ville de Luang Prabang au patrimoine mondial de l'UNESCO, la France s'est fortement impliquée dans la préservation et la mise en valeur de la Ville. Son engagement à long terme a été confirmé par la signature, en juin 2009, de la convention du Projet d'aménagement et de développement urbain de Luang Prabang (PADUL). Financé par l'Agence française de développement, le PADUL vise à poursuivre la rénovation de sites et zones protégés dans la ville de Luang Prabang, et à renforcer les capacités de gestion des autorités locales.

Trois axes principaux constituent l'essentiel de ce projet : 1) rénovation de bâtiments ; 2) travaux de voirie et d'amélioration des réseaux de drainage et d'électricité, 3) soutien aux institutions locales chargées de la conservation du patrimoine : Maison du patrimoine et services de la nouvelle municipalité de Luang Prabang. Ils sont articulés avec les actions menées par la Ville de Chinon, la Région Centre et la Mission Val de Loire.

L'AFD appuie également la Société des Eaux de Vientiane.

FRANCOPHONIE

La France place l'enseignement du français parmi les priorités de sa coopération. Elle apporte une assistance technique à l'Université Nationale du Laos et à l'Université des sciences de la santé et soutient une offre de formation générale dispensée au Centre de Langue française (CLF). Celui-ci propose, en collaboration avec les institutions culturelles laotiennes, de nombreuses activités culturelles : médiathèque, musique, médias, arts, théâtre... Le Lycée Français Josué HOFFET est un élément très important du rayonnement du français au Laos.

BONNE GOUVERNANCE

La France apporte son soutien à la réforme des finances publiques engagée par le Laos, à travers la création du Centre de formation du ministère des finances. En matière de justice et d'Etat de droit, la France intervient en partenariat avec le PNUD dans la mise en œuvre du « Master Legal Plan » et la réhabilitation des « conseils locaux ».

COOPERATION SCIENTIFIQUE

La France intervient notamment sur la recherche et l'enseignement supérieur. Dans cette perspective, le Programme régional Sud Expert Plantes, en collaboration avec l'Université nationale du Laos et l'Autorité Nationale pour la Science et la Technologie, a permis le démarrage d'un master de biodiversité végétale. La coopération française apporte également son soutien à l'Académie Nationale de Politique et d'Administration Publique (ANPAP, ex ENAG). Un programme de bourses permet chaque année à des jeunes laotiens de poursuivre leurs études supérieures en France.

COOPERATION ECONOMIQUE

Troisième client et deuxième fournisseur européen du Laos, la France constitue un important débouché pour l'industrie textile laotienne. Elle est également le quatrième investisseur étranger et premier investisseur occidental sur la période 2000-2008.

L'importance du barrage Nam Theun II et le rôle de premier plan qu'a joué la société française EDF dans sa construction permet d'espérer que cet ouvrage constituera une importante contribution de la France à un développement socio-économique durable du Laos. Par ailleurs, depuis 2008, plusieurs grands groupes français étudient la possibilité de s'implanter au Laos. La création de la Banque franco-lao, fruit d'une co-entreprise entre la BRED-Banques Populaires et la Banque Lao pour le Commerce Extérieur en est un exemple.

CHAPITRE 5

LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-LAOTIENNE

5.1. DEFINITION ET CADRE JURIDIQUE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

Le terme de coopération décentralisée recouvre l'ensemble des relations qu'une ou plusieurs collectivités territoriales françaises entretiennent avec une ou plusieurs collectivités territoriales étrangères. Il peut s'agir de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelages, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement, d'assistance technique, d'action humanitaire, de coopération transfrontalière et interrégionale.

La notion de coopération décentralisée a été pour la première fois définie par le titre IV de la loi du 6 février 1992 portant sur l'administration territoriale de la République (loi ATR), la circulaire du 26 mai 1994 qui précise les modalités d'application de la loi, puis la circulaire du 20 avril 2001 qui l'a remplacée. La loi de 1992 stipule que « les collectivités territoriales françaises et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France ». C'est donc **l'existence d'une convention**, quelle qu'en soit la nature, qui concrétise l'établissement d'une relation de coopération décentralisée.

Face à la multiplication des recours en tribunal administratif dont ont fait l'objet les financements d'actions de coopération décentralisée – du fait en particulier de différences d'appréciation sur la notion « d'intérêt local » de ces actions –, la loi Thiollière adoptée le 25 janvier 2007 est venue compléter le dispositif législatif. Elle stipule que « les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France, conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement. Ces conventions précisent l'objet des actions envisagées et le montant prévisionnel des engagements financiers. (...) En outre, si l'urgence le justifie, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou financer des actions à caractère humanitaire ».

Cette loi sécurise et élargit le champ de l'action internationale des collectivités territoriales puisqu'elle les autorise explicitement à passer des conventions avec des échelons déconcentrés de l'administration locale, comme c'est le cas en RDP lao.

S'ajoute à ce dispositif juridique la loi dite Oudin Santini qui autorise les communes, les services publics d'eau potable et d'assainissement ainsi que les agences de l'eau, à affecter jusqu'à 1% de leur budget dédié à ces deux secteurs, à des actions de coopération et de solidarité internationale.

En ce qui concerne la mise en œuvre, les collectivités territoriales sont toujours maître d'ouvrage des actions définies dans la convention de coopération mais peuvent en déléguer tout ou partie à un ou plusieurs opérateurs, qu'il s'agisse d'un comité de jumelage, d'une association ou d'un établissement hospitalier, etc. selon les compétences nécessitées.

5.2. PANORAMA GENERAL DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-LAOTIENNE

La DAECT anime un observatoire des actions de coopération décentralisée qui fait chaque année l'état de l'engagement des collectivités territoriales françaises à l'international. L'ensemble des coopérations sont répertoriées, y compris celles qui sont arrêtées, ce qui permet de garder un historique et une forme de « traçabilité » des relations qui ont été nouées.

La cartographie établie par la DAECT en juillet 2009 indique l'existence de 9 relations de coopération décentralisée avec le Laos, mises en œuvre par :

- ▶ 2 conseils régionaux : Région Centre, Région Rhône Alpes
- ▶ 1 conseil général : Département du Puy-de-Dôme
- ▶ 3 communes : Ville de Chinon, Ville de Gardanne, Ville de Dinan
- ▶ 3 syndicats intercommunaux : syndicat mixte « Mission Val de Loire », syndicat des eaux d'Ile de France, syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France

D'autres collectivités ont été impliquées ou ont soutenu des actions de coopération avec le Laos, mais hors convention de coopération :

- La Ville de Paris a été partie prenante d'un programme d'appui à la gestion urbaine de la Ville de Vientiane (voir fiche projet), puis a cofinancé le programme MIREP (Mini réseaux d'eau potable) ;
- La Région Midi-Pyrénées finance³¹ des actions d'appui à l'hôpital de Mittaphat (province de Vientiane), mises en œuvre par l'Association pour la promotion des neurosciences au Laos.

La Ville de Aubigny-sur-Nère (Cher) envisage d'apporter son appui au Centre de conservation de l'éléphant, à travers le partenariat qu'elle a noué avec la Province et la Ville de Sayaboury en février 2009³².

En 2008, l'APD totale³³ fournie par les collectivités françaises à leurs partenaires laotiens s'élevait à près de 765 000 euros (ce chiffre étant certainement en baisse depuis), répartie selon le tableau ci-dessous.

Conseils généraux	Structures intercommunales	Villes	Conseils régionaux
35 000 €	166 000 €	56 000 €	507 000 €

³¹ Par le biais d'un appel à projets destiné à soutenir financièrement des initiatives internationales d'acteurs régionaux dans des pays hors des zones cible de la Région Midi-Pyrénées.

³² Groupe d'amitié France Laos, Assemblée nationale, Rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée au Laos du 20 au 28 février 2009.

³³ Source : DAECT

La coopération technique en représentait la majeure partie : 540 000 euros (environ 70 % du total), suivie par les dons aux ONG (170 000 euros, soit un peu plus de 20 %).

Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont permis de réactualiser l'état des lieux de la coopération décentralisée avec le Laos, d'identifier les partenariats encore actifs et de préciser les modes de mise en œuvre.

Géographiquement, les coopérations décentralisées sont concentrées sur 4 zones :

- **Province de Khammouane** : partenariat avec la Région Rhône-Alpes ; le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France a essentiellement cofinancé un projet de développement rural intégré (2006-2009), porté par l'ONG rhônalpine Triangle Génération Humanitaire ;
- **Province de Luang Prabang** : la ville de Chinon est en partenariat avec la ville de Luang Prabang, la Région Centre avec la Province ; la Mission Val de Loire intervient en complémentarité des deux autres collectivités citées ;
- **Province de Vientiane** : relation Paris/Vientiane, Gardanne et le village de Ban Namone ; le SEDIF soutient des programmes d'adduction d'eau dans la province ;
- **Province de Champassak** : relation Province/Département du Puy-de-Dôme, relation Province/Ville de Dinan.

Les informations collectées durant les entretiens montrent le désengagement de plusieurs collectivités territoriales :

- le Département du Puy-de-Dôme ne coopère plus avec le Laos,
- le soutien de la Ville de Paris au MIREP arrive à échéance,
- l'action des villes de Dinan et Gardanne consiste essentiellement à financer des associations de solidarité internationale (Armor Mékong pour Dinan et l'AFLAPA³⁴ pour la ville de Gardanne).

On trouvera dans la partie suivante, les descriptifs des principales coopérations décentralisées avec le Laos. Les fiches partenariat sont organisées selon les zones géographiques d'intervention au Laos.

³⁴ Association franco-laotienne d'aide aux personnes aveugles.

5.3. LES PRINCIPAUX PARTENARIATS DE COOPERATION DECENTRALISEE

REGION RHÔNE-ALPES

La coopération entre Rhône-Alpes et le Laos se développe depuis 1997 dans le cadre d'un partenariat avec la Province de Khammouane (capitale Thakhek). Cette coopération a été formalisée par un premier accord signé en 2001, renouvelé en 2005 et en 2008³⁵.

La première phase de cette coopération a concerné essentiellement les domaines de la santé et de la francophonie : réhabilitation, équipements, formation en faveur du personnel de l'hôpital provincial de Thakhek ; développement de l'apprentissage du français avec les activités du Centre de coopération culturelle et linguistique de Vientiane.

De 2005 à 2008, le programme de coopération s'est orienté vers une approche intégrée des politiques de développement de la Province de Khammouane avec des actions conduites dans les domaines de la formation professionnelle et du développement rural permettant une diversification géographique et thématique.

La nouvelle convention triennale (2008-2010) signée en juillet 2008 a pour objectif de continuer la diversification des actions de manière cohérente et complémentaire avec les autres acteurs sur le terrain. Les grandes thématiques retenues sont la santé, le développement rural, la formation professionnelle, la francophonie et l'appui institutionnel en termes d'écotourisme.

DOMAINES DE COOPERATION

Santé, éducation-formation professionnelle, développement rural, francophonie, coopération universitaire et enseignement supérieur, appui institutionnel.

PARTENAIRES

Au Laos

Province de Khammouane, Hôpital de Thakhek, Centre de formation professionnelle de Khammouane, Université nationale du Laos, Centre de coopération culturelle et linguistique de Vientiane, Electricité du Laos (EDL).

En France

Association Amitié et Coopération Franco-laotienne (ACFL), Fondation Mérieux, Université Claude Bernard Lyon 1, Hospices Civils de Lyon, Energie Sans Frontières (ESF), Triangle Génération Humanitaire (TGH), association Rhône Alpes Laos (ARAL)³⁶, Coopération et Echanges Vétérinaires Est Ouest (CEVEO), Université Stendhal Grenoble III, Association de formation professionnelle pour l'industrie rhodanienne (AFPI), GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), TETRAKTYS (Association de coopération pour le développement local des espaces naturels), Gynécologie sans frontières, Compagnie A'CORPS.

³⁵ Voir www.rhonealpes.fr « Coopération Région Rhône Alpes – Khammouane (Laos) 2008 »

³⁶ Qui a été créée avec des réfugiés d'origine lao de Rhône Alpes

DESCRIPTION

Santé

Les premières actions de coopération dans le domaine de la santé ont été historiquement initiées, dès 1997, par l'association ardéchoise ACFL (Amitié-Coopération Franco-Laotienne) en faveur de l'hôpital provincial de Thakhek. Avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et dans le cadre des accords de partenariat avec la Province de Khammouane signés en 2001 et reconduits en 2005, puis 2008, les actions en faveur de l'hôpital se sont progressivement intensifiées : rénovation et construction de bâtiments, apport d'équipements, formations du personnel hospitalier.

Depuis 2005, la coopération médicale s'est diversifiée avec l'implication de nouveaux acteurs rhônalpins et de nouveaux projets :

- Construction d'un laboratoire d'analyses médicales à l'Hôpital de Thakhek cofinancé par la Fondation Mérieux et la Région Rhône-Alpes et inauguré le 26 janvier 2009.
- Projet de prise en charge partielle du VIH/SIDA à l'Hôpital de Thakhek : formations du personnel médical et création d'un service de prise en charge par les Hospices civils de Lyon.
- Réalisation d'un diagnostic pour appuyer la Province de Khammouane dans sa politique de santé publique³⁷ en novembre 2008.
- Appui à la mise en place de filières de formation médicale à Vientiane (Hôpital Mahosot, Université nationale du Laos) en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 et les Hospices civils de Lyon.

Développement rural et appui au développement de l'écotourisme

La Région Rhône-Alpes soutient principalement quatre projets dans ce domaine :

- Projet de développement intégré mené par l'association Triangle Génération Humanitaire avec l'irrigation de rizières en saison sèche et la diversification de la production agricole (production fruitière et maraîchère) dans les districts de Mahaxay et Gnommalat de 2006 à 2010. Ce programme est actuellement dupliqué dans le district plus isolé de Bualapha avec la mise en place de systèmes d'irrigation de micro barrages communautaires.
- Projets d'électrification rurale et d'accès à l'eau en faveur de villages isolés par l'association Energies Sans Frontières avec le soutien de la Région depuis 2003. Ces programmes ont été complétés en 2008 par l'électrification de la grotte de Konglor et l'accès à l'eau du village pour permettre le développement d'activités éco touristiques sur ce site.
- Projet de formation à la santé animale de villageois para vétérinaires par l'association CEVEO (Coopération et Echanges Vétérinaires Est Ouest) depuis 2008.
- Projet d'appui au développement de l'apiculture à Ban Nam Tham par l'association ARAL (Association Rhône Alpes Laos) avec l'implantation de ruches et la formation d'un apiculteur local.

Suite à la réalisation d'une étude sur le potentiel éco touristique de la Province de Khammouane, la thématique du tourisme durable a été intégrée dans les projets de coopération. En accord avec les autorités de la Province de Khammouane, la Région soutient l'association GRET et Tetraktys pour initier et coordonner sur place un programme d'appui institutionnel au développement d'une stratégie éco touristique, et aménager et sécuriser la grotte de Konglor afin qu'elle devienne un site pilote de l'écotourisme à Khammouane.

³⁷ Cf. *Diagnostic et préconisation dans le cadre des politiques publiques de santé dans le cadre des coopérations décentralisées de la Région Rhône Alpes au Mali et au Laos - Rapport Volet Laos* (Rapport de mission réalisé par Nicolas Heeren (CIEDEL) et Bounsavath Savatry (STEPS Consulting Social)).

Formation professionnelle

En collaboration avec l'Association de Formation Professionnelle pour l'Industrie (AFPI) rhodanienne, la Région Rhône Alpes a participé à la mise en place d'une filière de formation en soudure au sein du Centre de formation professionnelle de Khammouane. Ce premier projet, achevé en 2008, est poursuivi par un programme triennal pour la création d'autres filières de formation (métallerie, froid/climatisation).

Culture/Francophonie

- Coopération conduite en partenariat avec le Centre de coopération culturelle et linguistique de Vientiane pour la mise en place d'un enseignement du français à destination du personnel de l'hôpital de Thakhek.
- Ouverture de classe de français au sein de la filière « restauration – hôtellerie » du centre de formation professionnelle de Thakhek depuis 2009.
- Soutien au festival international de danse « Fang Mae Khong » au Laos en janvier 2010 avec l'animation d'ateliers de danse hip-hop à Thakhek par la Compagnie de danse A'CORPS.

Coopération universitaire

Soutien de la Région à l'action internationale des établissements supérieurs rhônalpins en faveur du Laos :

- Deux filières MIRA (Mobilité Internationale Rhône Alpes) soutiennent la coopération entre la faculté des sciences médicales de l'Université Nationale du Laos et deux universités rhônalpines (Université Stendhal Grenoble III et Université Claude Bernard Lyon I) : « *formation au diagnostic des parasitoses et mycoses opportunistes du SIDA* » et « *formation à l'imagerie médicale* ». Le personnel médical de Thakhek bénéficie de ces deux formations.
- Renforcement et création de filières juridiques en langue française à la faculté de droit et de sciences politiques de Vientiane. Cette action financée par les Programmes MIRA I et II est menée par un consortium de 3 universités (Faculté de droit de Lyon 3, IEP de Lyon et IEP de Grenoble). Le projet a pris fin en décembre 2008.

Appui institutionnel/actions de mobilité

La Région Rhône-Alpes soutient la mobilité des professionnels étrangers francophones et ressortissants des régions partenaires à travers le programme « Echanges professionnels interrégionaux ».

En 2009, 5 stages de formation ont été réalisés par des professionnels de la Province :

- accueil du coordinateur de la coopération RRA-Khammouane pour le suivi de modules sur la coopération décentralisée et la formation de formateurs au CIEDEL,
- Formation d'un médecin et d'une infirmière de l'Hôpital de Thakhek sur le projet de la prise en charge partiel du VIH en lien avec les Hospices civils de Lyon,
- Formation de deux infirmières de l'hôpital de Thakhek en odontologie et en gastroentérologie en lien avec les Hospices civils de Lyon et l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Budget

Le budget de la coopération, acté par la convention de coopération entre la Région Rhône-Alpes et la Province de Khammouane, s'élève à **540 000€ par an**.

CONTACT

Conseil Régional Rhône-Alpes

Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la Coopération

78 Route de Paris, BP 19, 69751 Charbonnières-les-Bains cedex - Tél. 04 72 59 40 00.

REGION CENTRE

La coopération a débuté en 1996 par un appui financier du Conseil régional à la Ville de Chinon dans le cadre de sa coopération décentralisée avec la ville de Luang Prabang. En 2005, la question de la préservation d'une ville comme Luang Prabang classée patrimoine mondial s'est posée. Cette action bénéfique peut en effet entraîner un déséquilibre favorisant par exemple l'exode rural, c'est pourquoi il a été jugé nécessaire d'aller au-delà de l'action urbaine.

Cette réflexion a abouti à la signature le 17 juin 2005, d'un accord de partenariat entre le **Conseil régional du Centre** et la **Province de Luang-Prabang**. Il s'agit d'une coopération décentralisée dont l'objectif principal est la gestion intégrée du bassin versant de la Nam Khan. Elle doit permettre le développement durable des territoires via la préservation et la valorisation du patrimoine dans son intégralité (environnement, culture, architecture).

Depuis 2005, la Région Centre a participé aux actions existantes, notamment le projet « Maison du Patrimoine » initié par la Ville de Chinon et l'UNESCO. Aujourd'hui, la coopération entre la Région Centre et la Province de Luang-Prabang continue ses actions de préservation du patrimoine et de développement durable, mais à une échelle géographique et thématique plus large, dans le but de conforter le lien ville-campagne très marqué dans cette région et de conjuguer les questions de développement et préoccupations environnementales. A ce titre, le support technique de cette coopération est passé au Water Resources and Environment Office. La Région Centre et la Ville de Chinon interviennent de concert dans la Province de Luang Prabang, la Ville de Chinon ayant axé sa coopération sur l'urbanisme (département du Patrimoine de Luang Prabang) et la Région Centre travaillant sur la gestion intégrée du Bassin versant de la Nam Khan.

DOMAINES DE COOPERATION

Patrimoine, développement urbain, développement durable

PARTENAIRES

Au Laos

Province de Luang Prabang, Water Ressources and Environment Office (WREO)

En France

Ville de Chinon, France Volontaires, Mission Val-de-Loire, AFD, association Tambours de Bronze, Electriciens Sans Frontière, MAEE, Agence de l'eau Loire-Bretagne

Autres

UNESCO.

DESCRIPTION

Le point focal de la coopération décentralisée Région Centre – Province de Luang Prabang est le programme Eco-vallée de la Nam Khan.

Il se décline en 4 projets principaux :

- Projet d'hydraulique villageoise
- Projet de protection et valorisation des corridors fluviaux
- Projet d'électrification rurale
- Projet de centre de ressources

Plusieurs actions sont transversales à l'ensemble de ces projets :

- Réalisation d'études
- Envoi de stagiaires IMACOF/Tours à Luang Prabang
- Capitalisation des outils d'aide à la décision
- Conduite d'actions pilotes pour faire émerger de la gestion intégrée
- Mise en place des comités de villageois

Dans le but d'appuyer la mise en œuvre du programme de coopération, la Région Centre, en partenariat avec France Volontaires, a rattaché deux volontaires au WREO.

S'ajoutent à cela des activités visant à renforcer les liens entre les deux territoires partenaires. C'est dans ce cadre que la Région Centre appuie plusieurs partenariats dont celui entre l'École nationale supérieure d'Arts de Bourges et l'École des Beaux Arts de Luang Prabang. Enfin, la Région Centre publie un bulletin d'information sur sa coopération avec Luang Prabang dont le premier numéro est paru en octobre 2009.

Le budget évolue d'une année sur l'autre ; il se situe autour de 200 000 € par an.

CONTACT

Région Centre

Direction de la Coopération Internationale

9, rue St Pierre Lentin – 45041 Orléans cedex 1 - Tél. : 02 38 70 30 30 - info@regioncentre.fr

VILLE DE CHINON

Le 2 décembre 1995, le site de Luang Prabang (ancienne capitale royale du Laos) a été classé au patrimoine mondial par l'UNESCO. Cette inscription a été faite sous condition d'un accord de coopération décentralisée entre la Ville de Chinon et la Ville de Luang Prabang, accord qui était demandé par l'UNESCO et accepté par le Gouvernement laotien.

En 1996, Le Gouvernement de la RDP lao, désireux de mettre en œuvre le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) proposé par Yves Dauge³⁸, a sollicité l'aide de la communauté internationale. Le 4 août 1997, une convention a été signée entre les deux Villes³⁹ pour une durée de trois ans. Cette convention a été renouvelée trois fois (2001, 2004 et 2007). Forte de son expérience, la Ville de Chinon est devenue l'opérateur technique principal de la coopération décentralisée.

Elle s'est fixé trois principes de base :

- Effectuer des actions visibles, claires et utiles aux Laotiens,
 - Faire participer des Laotiens,
 - Concilier modernité et art traditionnel,
- avec pour mot d'ordre : « Sauvegarde et mise en valeur ».

En 1999, à la demande de l'Unesco et de la Ville de Chinon, l'Agence Française de Développement (A.F.D.) a engagé un travail, en étroite collaboration avec le Département du Patrimoine mondial (D.P.M.), dans le cadre de 3 programmes d'investissements et de projets soutenus par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) qui est géré par l'A.F.D.

DOMAINES DE COOPERATION

Développement local et urbain, patrimoine, environnement....

PARTENAIRES

Au Laos

Municipalité de Luang Prabang, Département du patrimoine de Luang Prabang, Gouverneur de Luang-Prabang, ministères de la culture, des travaux publics, M. le vice Premier Ministre.

En France

Conseil Régional du Centre, Ministère des Affaires Etrangères, Union Européenne, UNESCO, A.F.D.

DESCRIPTION

La structure porteuse de la mise en œuvre du programme est la Maison du patrimoine (MDP) devenue le D.P.M., un service public d'urbanisme et de conseil architectural. Le D.P.M. constitue la cheville ouvrière des divers projets de coopération. L'outil technique est le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (P.S.M.V.).

³⁸ M. Dauge est un urbaniste français, ancien maire de Chinon et sénateur d'Indre-et-Loire

³⁹ Etant donné la structure administrative du Laos, la convention de partenariat a certainement été signée avec la Province de Luang Prabang qui est seule autorisée à prendre ce type d'engagement.

Cinq grands projets ont été réalisés depuis 1999 :

- Projet d'aménagement urbain de Luang Prabang qui a eu sa convention de financement en décembre 1999 et s'est achevé en 2001.
- Projets dans le cadre du programme Asia Urbs avec l'Union Européenne (2000-2003) : aménagement des espaces publics et (2004-2008) : agriculture urbaine et périurbaine.
- Projet d'aménagement du secteur sauvegardé de Luang Prabang conventionné en 2001 et achevé en 2006.
- Projet de trois ans (2007-2009) concernant l'appui institutionnel à la Municipalité de Luang Prabang et à l'éducation urbaine et environnementale.
- Projet hydrosystèmes en partenariat avec le F.F.E.M. (2008-2010).

La Ville de Chinon, fortement soutenue par la Région Centre, le Ministère des Affaires Etrangères, l'A.F.D. et l'Union Européenne, a mené de nombreuses actions dont les résultats s'observent sur le terrain. Dès les débuts de son engagement au Laos, la Ville de Chinon a confié à l'ADUC (Association de développement et d'urbanisme du Chinonais) une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, puis progressivement le rôle d'opérateur dans la mise en œuvre des actions.

Toutes les actions menées jusqu'en 2006 sont détaillées dans un document intitulé « *10 ans de coopération décentralisée Chinon-Luang Prabang pour le patrimoine et le développement sous l'égide de l'UNESCO* ». Ce document collectif résume dix ans de collaboration entre Chinon et Luang Prabang sur la conservation du patrimoine, la création d'emploi, le développement régional, l'amélioration des infrastructures éducatives, sanitaires et touristiques, ainsi que les échanges scientifiques.

De part son action à Luang Prabang, la Ville de Chinon a acquis une véritable expertise au Laos sur la question du patrimoine, en lien avec un projet urbain global. Les résultats de son travail au niveau du Département du patrimoine sont concluants, notamment en matière d'amélioration (sauvegarde et mise en valeur) du cadre de vie des populations et toujours en lien avec un projet urbain global. Aujourd'hui Luang Prabang peut être considérée comme une ville « rénovée » avec un développement grandissant du tourisme (nombre grandissant d'hôtels, aéroport).

Pour l'avenir, il est question de renouveler l'expérience dans d'autres provinces du Laos mais aussi de pérenniser des activités agricoles péri-urbaines ou encore de répondre à de nouveaux projets sur demande des autorités locales et sous l'égide de l'UNESCO, avec comme objectif le développement de nouveaux partenariats sur des échelles territoriales plus vastes.

Une étude est en cours sur le Plan urbain de l'agglomération financée par l'A.F.D. et conduite avec l'Institut d'urbanisme de Vientiane.

CONTACT

Ville de Chinon

Hôtel de Ville - 2 place du Général de Gaulle - BP 10147 - 37501 Chinon cedex - Tél. 02 47 93 53 00 - Ville.de.chinon@wanadoo.fr

MISSION VAL DE LOIRE

Il s'agit d'un organisme établi conjointement par les deux régions riveraines de la Loire : la Région Centre et la Région Pays de la Loire. L'inscription, en 2000, d'une partie du fleuve au patrimoine mondial de l'UNESCO, a conféré au Val de Loire une reconnaissance internationale et une légitimité à agir à l'international, notamment dans le domaine de la coopération.

C'est le point de départ des coopérations « fleuve à fleuve » dont les objectifs sont de trois ordres :

- Développer l'appropriation du site de la Loire par les habitants et renforcer la notion d'appartenance à une identité ligérienne,
- Améliorer la qualité de la connaissance du fleuve et des outils de son aménagement, de sa conservation et de sa valorisation,
- Renforcer le rayonnement international du site.

Pour atteindre ces objectifs, la Mission Val de Loire (MVdL) appuie les deux régions riveraines de la partie de la Loire, inscrite patrimoine mondial, dans leurs activités de coopération internationale en fournissant une expertise spécifique scientifique ou technique sur la problématique « fleuve et patrimoine » : préservation des écosystèmes et du patrimoine culturel, aménagement de corridors fluviaux.

S'appuyant sur son réseau de partenaires (techniciens, collectivités territoriales, universitaires, chercheurs, étudiants entreprises, associations), la MVdL contribue concrètement à la mise en place de deux « Maisons du fleuve » par la Région Centre dans deux de ses régions prioritaires de coopération : Luang Prabang dans le nord du Laos en bordure du fleuve Mékong et Mopti au Mali dans le delta intérieur du fleuve Niger. Comme déjà mentionné dans les actions internationales de la Région Centre, la « Maison du fleuve » a vocation à devenir un véritable centre de ressources scientifiques et techniques, capable de contribuer au développement des territoires par la sensibilisation et la diffusion de connaissances et le portage de projets essentiels.

Outre cette création, le projet de coopération « Loire-Niger-Mékong » comprend également une composante « gestion territoriale et préservation du patrimoine des corridors fluviaux » (octobre 2007 à mars 2010, co-financé par le MAEE) qui se décline en partage de connaissances et de techniques pour la gestion territoriale des corridors fluviaux. L'objectif est la protection et la valorisation des patrimoines culturels et naturels et le projet au Laos porte sur la vallée de la Nam Khan, affluent du Mékong à Luang Prabang.

Le rôle de la Mission Val de Loire dans ce projet se décline plus particulièrement comme suit :

- Appui à la création d'un centre de ressources du fleuve à Luang Prabang en partenariat avec le WREO,
- Appui au WREO pour la mise en place de stratégie de relations producteur/filières de marché dans les villages riverains de la Nam Khan en partenariat avec le CIRAD,
- Mise en place de culture de conservation en zone de pente dans les villages riverains de la Nam Khan en partenariat avec le CIRAD,
- La mise en place d'indicateurs biologiques de la qualité de l'eau.

Dans le cadre du programme « Ecovallée de la Nam Khan » porté essentiellement par la Région Centre, la MVdL a réalisé - grâce à un financement du MAEE en 2007 - une étude de faisabilité : « Tourisme durable, Ecovallée Nam Khan ». Celle-ci a été restituée aux autorités laotiennes, au MAEE, à l'AFD et à la Banque Asiatique de Développement.

CONTACT :

Mission Val de Loire

81, rue Colbert - BP 4322 - 37043 Tours cedex 1 - Tél. 02 47 66 94 49 - smi@mission-valdeloire.fr

LE SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE (SEDIF)

Le SEDIF est un établissement public de coopération intercommunale qui gère le service de l'eau de 144 communes de la région parisienne.

Au Laos, le SEDIF apporte son concours à la réalisation de deux programmes mis en œuvre par le GRET sous la tutelle du ministère des travaux publics et des transports pour :

- le programme MIREP (Mini réseaux d'eau potable en milieu semi urbain) en partenariat avec les provinces de Vientiane et de Bolikamxay sur la période 2004 – 2012 ;
- le programme MADÉVIE (Maîtrise de la gestion et développement de l'accès à l'eau à Vientiane) en partenariat avec la Société des Eaux de Vientiane : juillet 2009 à décembre 2012.

DOMAINES

Eau potable et assainissement.

PARTENAIRES

Ville de Paris, Agence française de développement, UN-habitat et Banque mondiale

Pour le MIREP : cofinancement SEDIF, MAEE, la Ville de Paris et UN-Habitat

Pour MADÉVIE : cofinancement SEDIF, AFD

PROGRAMME MIREP

Dans les provinces de Vientiane et de Bolikhamxay, le programme MIREP vise à alimenter en eau potable 30 000 personnes en réalisant des systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) dans 9 petites villes rurales (entre 1500 et 5000 habitants). En vertu de contrats de concession signés avec les autorités du district, les petits entrepreneurs-investisseurs laotiens s'engagent à construire, financer et exploiter des services d'eau potable. La durée des contrats de concession est de 25 ans. En effet, la construction de partenariats publics-privés (PPP) et le développement de mécanismes de financement appropriés fait partie des objectifs du programme.

Au niveau national, un comité de pilotage est créé pour :

- assurer une supervision générale du programme,
- conseiller maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre du programme,
- partager les expériences dans le secteur de l'eau au Laos,
- débattre des schémas institutionnels et des outils financiers dans le secteur de l'eau potable au Laos.

Au niveau provincial, des comités de suivi sont établis pour :

- assurer un suivi régulier des projets mis en œuvre,
- débattre des succès, obstacles et des difficultés rencontrées,
- proposer des orientations pour la mise en œuvre des activités.

PROGRAMME MADÉVIE

Ne desservant qu'environ 60% de la ville de Vientiane (750 000 habitants), la Société des Eaux de Vientiane déploie des efforts considérables pour la maîtrise des fuites. La Société des Eaux de Vientiane a souhaité que sa collaboration avec le SEDIF s'articule étroitement avec le concours que lui apporte l'AFD. Le résultat est le programme MADÉVIE, mis en œuvre par le GRET.

D'une durée de 3 ans, il a pour objectifs de :

- renforcer la gestion commerciale et financière,
- maîtriser le patrimoine hydraulique,
- étendre le service dans une zone éloignée du centre.

Les outils contractuels pour la négociation de contrats de concession et le contrôle du service de l'eau ainsi délégué se calqueront sur ceux développés par le MIREP. Le site pressenti pour la réalisation d'un système d'alimentation en eau potable – qui sera conçu, construit et financé substantiellement par une entreprise laotienne – est le bourg de Pak Ngum, à 60 km de la capitale, dans la municipalité de Vientiane.

Les échanges avec les ingénieurs du SEDIF porteront sur la modélisation hydraulique du réseau de distribution, la programmation des investissements, l'analyse financière des charges et des produits ainsi que la planification stratégique. Les travaux ainsi identifiés et jugés prioritaires seront réalisés sur financement de l'AFD (1,5 millions d'euros réservés à cette fin).

Chaque année, des échanges techniques sont prévus entre le SEDIF et la SEV.

BUDGET

MIREP : 500 000 € (2005 – 2010)

MADEVIE : 150 000 € (2009 - 2011).

CONTACT

Syndicat des Eaux d'Île de France

14, rue Saint-Benoît - 75006 PARIS - Tél. 01 53 45 42 42 – sedif@sedif.com

I. PROJET ASIA URBS (2001-2003)

- Appui institutionnel, formation.

De 2001 à 2003, la Ville de Paris a participé à un programme européen développé par les villes de Bruxelles et de Vientiane, dans le cadre du programme *Asia Urbs*, dans le domaine de la formation à la gestion urbaine.

Le projet Asia-Urbs 2001-2003 consistait en un appui institutionnel visant le renforcement des capacités de cadres techniques, essentiellement municipaux, à travers l'étude et un appui sur des projets concrets, choisis avec les responsables de la Ville de Vientiane, parmi les priorités les plus urgentes.

II. PROGRAMME EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS LES PETITES VILLES DU LAOS : 2007 A 2010 (PROGRAMME « MINI RESEAUX D'EAU POTABLE » OU MIREP)

DOMAINE DE COOPERATION

Eau.

OBJECTIF DU PROGRAMME

- Améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans 3 petites villes (1 500 foyers),
- Appuyer la réalisation de réseaux d'eau sur la base de partenariats publics-privés : délégation au secteur privé régulée par les autorités publiques, crédits aux PME, formation des entrepreneurs,
- Renforcer les compétences des autorités publiques : planification, mise en oeuvre et régulation des services,
- Sensibiliser les populations : santé publique, hygiène domestique, assainissement, utilisation de l'eau.

DESCRIPTION DU PROJET

L'objet du projet est de créer, en fonction du contexte hydrogéologique, 3 systèmes pour la prise d'eau :

- captage gravitaire d'eau de source ;
- captage d'eau de rivière via une station de pompage "flottante", équipée d'un ouvrage de dégrillage et d'une électro-pompe aspirante-refoulante ;
- captage d'eau souterraine par forages profonds (entre 30 et 60m) équipés de pompes immergées de type « grunfos ». La distribution de l'eau se fait par branchements individuels (compteur de type Sanwa).

MAITRE(S) D'ŒUVRE

GRET - ANEP (Autorité nationale de l'eau potable)

MAITRE(S) D'OUVRAGE

DHPU (Département de l'habitat et planification urbaine) - Ville de Paris

BUDGET

Coût total de l'opération : 600 000 euros.

Part financement de la Ville de Paris : 173 000 euros (Fonds Solidarité Eau).

Autres sources de financement : SEDIF, contributions locales.

PARTENAIRES

En France

GRET

Au Laos

DHPU – ANEP – DCTPC Ventiane (Département provincial de la communication, des transports, des postes et des constructions) et DCTPC Bolikhamxay.

CONTACT

Ville de Paris

Délégation générale aux relations internationales - 9, place de l'Hôtel de Ville - 75196 PARIS RP –

Tél. 01 42 76 40 40

VILLE DE GARDANNE

La **Ville de Gardanne** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, entretient des liens de coopération, depuis 2002, avec le **village de Ban Namone**, situé au nord de Vientiane. L'association « Dec Noi Lao » met en œuvre le développement du livre et des bibliothèques et l'association franco-laotienne d'aide aux personnes aveugles (AFLAPA) est en charge du volet sur la prise en charge des personnes aveugles.

Comme dans le cas de Dinan, il ne s'agit pas là d'une coopération décentralisée au sens strict du terme.

DOMAINES DE COOPERATION

Santé, handicap, éducation, culture.

PARTENAIRES

Au Laos

Ambassade de France au Laos, village de Ban Namone, Hôpital ophtalmologique de Thong – Pong.

En France

Association « Dec Noi Lao », Association Franco-Laotienne d'Aide aux Personnes Aveugles (AFLAPA).

DESCRIPTION

Les principaux volets de la coopération entre Gardanne et Ban Namone et Thong-Pong :

- Développement du réseau éducatif pour enfants aveugles et malvoyants,
- Soutien au développement du livre et des bibliothèques,
- Infrastructures et équipements.

Concernant l'action de l'AFLAPA qui apparaît comme la plus significative, elle est née de la rencontre, à l'École des aveugles de Clermont-Ferrand, de deux personnes aveugles : une Française et un Laotien. L'association œuvre dans le cadre de la coopération sanitaire et du soutien aux personnes aveugles et mal voyantes. Elle travaille notamment avec le docteur Vithoune Visonnavong, ophtalmologue et directeur des services d'ophtalmologie du Laos. Elle est également en lien avec le ministère de l'éducation laotien, le Centre national de recherches pédagogiques et le Centre de réhabilitation des personnes handicapées (service des aveugles).

Les actions menées jusqu'à ce jour sont les suivantes :

- Fourniture de matériels médicaux et chirurgicaux à l'hôpital ophtalmologique de Thong-Pong,
- Ouverture d'un internat (« Home of Light ») pour enfants aveugles ou mal voyants : scolarisation des enfants, matériels et équipements, formation du personnel etc. à Thong-Pong,
- Appui au Centre national de réhabilitation des personnes handicapées,
- Fourniture de matériels scolaires, traduction en braille des manuels scolaires.

En projet la formation des médecins ophtalmologues à la réfractométrie et le dépistage scolaire des problèmes oculaires.

Pour porter ces actions, l'association a développé son propre réseau de partenaires. Les principaux au Laos sont les structures sanitaires et éducatives déjà citées. En France, AFLAPA travaille avec plusieurs associations dont la Guilde Européenne du Raid, Agir ABCD, Compter sur Demain et Enfants

d'Asie. La structure américaine Lao Rehabilitation Foundation prend en charge la construction d'un nouveau bâtiment au Home of Light et de son entretien.

CONTACTS

Ville de Gardanne

Hôtel de Ville - Cours de la République - 13120 Gardanne - Tél. 04 42 51 79 00 –

accueil@ville-gardanne.fr

Association Franco-Laotienne d'Aide aux Personnes Aveugles (AFLAPA)

11 rue de la Paroisse - 13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 98 94

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

La coopération du Conseil général du Puy-de-Dôme au Laos a débuté en 1999, à l'initiative de Pierre-Joël Bonté qui avait été élu Président l'année précédente. Rapidement les actions ont été orientées vers le domaine de l'ingénierie de formation aux métiers du tourisme, sous l'égide pédagogique de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand qui avait développé un module dans ce domaine.

Les actions mises en place ont touché principalement à la formation de guides touristiques, avec en particulier l'accueil de guides laotiens à Clermont-Ferrand. Elles s'inscrivaient dans le cadre de l'appui apporté par la coopération bilatérale française à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel du Laos. Plusieurs programmes se sont succédés de 1999 à 2004, en lien avec les provinces de Champassak et de Vientiane, sans cependant, qu'une convention de partenariat puisse être signée avec la province de Champassak.

L'élection de Pierre-Joël Bonté en 2004 à la Présidence du Conseil régional de l'Auvergne, puis son décès début 2006, marque un coup d'arrêt dans les actions du Conseil général au Laos. Le projet d'éco-tourisme dans la zone naturelle protégée de Xe Pian (cf. ci-dessous) cofinancé par le ministère des affaires étrangères en 2005, débutera finalement en 2007 pour s'achever en 2009. Il clôt, en quelque sorte, l'implication du Conseil général du Puy de Dôme au Laos, celui-ci ayant souhaité orienter sa politique de coopération vers d'autres destinations.

DOMAINES DE COOPERATION

Tourisme durable (ingénierie touristique).

PROJET : ECOTOURISME DANS LA ZONE NATURELLE PROTEGEE DE XE PIAN

Le Xe Pian a été identifié comme l'une des trois plus importantes aires nationales protégées du Laos pour sa biodiversité et notamment sa richesse ornithologique. Dans un contexte de développement du tourisme dans le sud du Laos, l'enjeu des autorités laotiennes est de concilier développement économique et touristique et protection de l'environnement, afin de limiter les impacts négatifs sur la nature et les communautés locales. Le projet du Conseil général visait à les soutenir dans cette entreprise éco-touristique.

DESCRIPTION

Le projet, confié au WWF, s'est déroulé sur une période de deux ans (avril 2007 - mars 2009) et a mis en œuvre des activités dans cinq villages cibles situés dans le district de Pathoumphone dans la réserve de Xe Pian.

Le projet a permis la réalisation des actions suivantes :

- Création et rénovation de plusieurs équipements destinés à développer l'écotourisme à Xe Pian (réserve ornithologique, rénovation du centre des visiteurs, construction d'une nouvelle auberge communautaire etc.),
- Appui à la conception d'une stratégie et d'un plan d'action sur 15 ans visant à développer l'écotourisme par les représentants locaux,
- Amélioration des produits touristiques existants et développement de cinq nouveaux produits d'écotourisme,
- Développement des ressources humaines dans les villages cibles.

PARTENAIRES

Au Laos

Lao National Mekong Committee, Province de Vientiane, Province de Champassak, Province de Luang Prabang.

En France

Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), Région Auvergne, Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand.

Maître d'œuvre

WWF Laos.

CONTACT

Département du Puy-de-Dôme

Hôtel du département - 24, rue Saint Esprit - 63033 Clermont-Ferrand cedex 1 - Tél. 04 73 42 20 20.

VILLE DE DINAN

La Ville de Dinan est en relation avec le Vietnam depuis 1990. En 1997, lors du 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Auguste Pavie (1847-1925) – explorateur et diplomate au Cambodge, au Laos et au Vietnam –, Loïc-René Vilbert, Président d'Armor Mékong et bibliothécaire de la Ville de Dinan, propose d'initier des relations avec le Laos. Il s'y rend en 1998 pour rencontrer l'Ambassadeur de France à Vientiane et cette mission débouche sur une coopération internationale entre la Ville de Dinan, le Syndicat mixte du Pays de Dinan et la Province de Champassak.

Cette relation ne peut cependant pas être strictement qualifiée de coopération décentralisée car il n'y a pas de convention entre Dinan et Champassak et les actions sont portées essentiellement par l'association *Armor Mékong*. Créée en 2000, *Armor Mékong* a pour but de rassembler les personnes et les institutions qui s'intéressent au Laos, de participer activement à la coopération décentralisée avec la Province de Champassak, de promouvoir les relations amicales et culturelles entre la France, le Laos, le Cambodge et le Vietnam.

DOMAINES DE COOPERATION

Soutien à la francophonie.

PARTENAIRES

Au Laos

Province de Champassak (Chef-lieu : Paksé), Ecole Normale de Paksé.

En France

Ville de Dinan, Syndicat mixte du pays de Dinan, Conseil général des Côtes d'Armor, Armor Mékong.

DESCRIPTION

La coopération entre la Ville de Dinan et la Province de Champassak est centrée sur l'échange universitaire. En France, elle permet de sensibiliser aux réalités du Laos. Au Laos, des professeurs de français de l'Ecole normale, de collèges ou de lycées de Paksé peuvent bénéficier d'une bourse d'étude mise à leur disposition une fois par an.

Les principaux volets d'action de l'association Armor Mékong :

- Commission Université : prise en charge de l'invitation annuelle d'un professeur étudiant lao à Rennes ;
- Stage « Découverte d'une école française » : accueil d'un professeur de la Province de Champassak pour un mois en immersion dans une école française ;
- Stages de volontaires de la francophonie : des bénévoles partent pour 1 à 3 mois au Laos dans des écoles, collèges, ENS (Ecoles normales supérieures) ;
- Relations avec la communauté laotienne en Bretagne : activités culturelles telles que la participation au nouvel an laotien « Pimay ».

Parmi les actions réalisées, on peut citer la création d'un département d'enseignement du français à l'ENS de Champassak.

Le Fonds Auguste Pavie, qui depuis 1997 rassemble des documents (livres, manuscrits, photographies, cartes etc.) concernant le Cambodge, le Vietnam et le Laos à la bibliothèque municipale de Dinan, apporte également sa contribution.

CONTACT

Armor Mékong - 20, rue Waldeck-Rousseau - BP 16362 - 22106 Dinan cedex - Tél. 02 96 39 04 65 - armor.mekong@wanadoo.fr

CHAPITRE 6

LA COOPERATION NON GOUVERNEMENTALE FRANCO-LAOTIENNE

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ASSOCIATIVES

Selon le recensement effectué en 2009 par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Laos, on estime à plus de **40 le nombre d'ONG françaises** intervenant au Laos⁴⁰. La grande majorité (65 %) est composée d'associations de petite taille qui n'ont pas de bureau de représentation mais effectuent, notamment dans le domaine médical, des missions de formation ponctuelles mais dans la durée. Une partie d'entre elles sont soutenues par les collectivités territoriales présentes au Laos. On trouvera en annexe les listes (non exhaustives) des associations ayant une représentation permanente au Laos et celles sans représentation permanente, ainsi que quelques fiches action d'ONG travaillant dans le développement local.

On observe une forte concentration de projets d'ONG dans le secteur de la santé (50 % des projets en cours), puis dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la distribution d'eau et de l'assainissement qui représentent 35 % des projets. Un nouveau secteur émerge actuellement : celui de l'éco tourisme et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

En 2009, 7 ONG françaises bénéficiaient de cofinancement du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE). Entre 2005 et 2010, les engagements totaux du MAEE en faveur de ces ONG s'élèvent à 3,167 millions d'euros.

La coordination entre ONG étrangères – dont les ONG françaises – est réalisée à travers le réseau INGO (International Non-Government Organisations in the Lao PDR)⁴¹ qui rassemble plus de 70 ONG présentes au Laos.

AUTRES STRUCTURES

Outre les associations spécialisées dans la solidarité internationale que sont les ONG, un certain nombre d'autres structures interviennent au Laos : lycées agricoles, établissements hospitaliers, fondations, etc. La plupart d'entre elles sont opérateurs de collectivités territoriales - comme c'est le

⁴⁰ Source : fiche « Coopération française et acteurs non gouvernementaux au Laos », SCAC de l'Ambassade de France au Laos, août 2009. Pour plus d'informations, voir aussi l'étude de François GUEGAN « *La coopération internationale et les ONG françaises au Laos* » - mai 2007, publié par le Comité de coopération avec le Laos.

⁴¹ Pour plus d'informations, voir le site internet : <http://www.directoryofngos.org/pub/index.php>

cas par exemple des Hospices civils de Lyon pour la coopération Rhône-Alpes/Khammouane - ou impliquées du fait de que le territoire dans lequel elles se situent, est en coopération avec le Laos.

Parmi les nombreux organismes intervenant dans le secteur de la santé, on citera d'une part, le GIP ESTHER qui soutient la politique publique laotienne en matière de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA et d'autre part, la Fondation Mérieux qui, outre sa contribution à la coopération décentralisée Rhône-Alpes/Khammouane, accompagne le ministère lao de la santé dans le développement d'activités de formation et de recherche en biologie médicale.

Une dizaine d'établissements universitaires sont ou ont été impliqués dans des programmes de renforcement des compétences, particulièrement dans les domaines juridique et sanitaire, le plus souvent dans le cadre de la coopération bilatérale franco-laotienne, mais aussi dans des coopérations décentralisées.

LES COMMUNAUTÉS LAOTIENNES EN FRANCE

Il est difficile de cerner précisément la taille de la diaspora laotienne en France, sachant qu'elle témoigne de la diversité ethnique du Laos, se composant tout à la fois d'opposants issus des villes et de « l'intelligentsia » laotienne, comme de populations Hmong ou autres ethnies, ayant fui elles aussi le régime communiste.

D'après des représentants rhônalpins de la diaspora, on peut évaluer à environ 10 000 le nombre de laotiens vivant en France, principalement dans les villes de Paris, Lyon et Montpellier. Un certain nombre d'entre eux sont engagés dans des associations de solidarité internationale mais aussi dans le développement d'activités économiques avec leur pays d'origine, le gouvernement laotien se montrant favorable au retour et à l'investissement des Laotiens de l'extérieur.

Comme il n'a pas été possible d'approfondir cette question au-delà de la région Rhône-Alpes, on citera simplement l'existence de la Maison de l'Asie qui œuvre tout à la fois pour l'intégration des communautés asiatique en Rhône-Alpes et le développement de relations économiques et de solidarité dans les pays d'origine.

CONTACT

Maison de l'Asie - 1, rue Mozart - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 06 71 78 55 56
contact@maison-asie.org - www.maison-asie.org

CHAPITRE 7

SYNTHESE ET PROPOSITIONS

Posé comme un “confetti” au cœur de l’Asie du sud-est, le Laos est une terre de paradoxes. Il reste parmi l’un des pays les plus pauvres de la zone - un tiers de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté –, alors qu’il possède des ressources naturelles et minières en abondance, lesquelles attirent la « convoitise » de ses puissants voisins, tels la Chine et la Thaïlande. Considéré comme l’un des derniers bastions du « centralisme » démocratique, il s’est engagé de manière volontariste dans l’économie de marché, espérant y trouver les ressources financières qui manquent cruellement au budget de l’Etat. Riche de sa diversité, tant humaine qu’environnementale, il peine cependant à trouver des modes de développement qui permettent la poursuite d’une croissance économique soutenue, tout en préservant ses potentialités. Souvent montré du doigt pour ses « entorses » au respect des droits humains, il a fait la preuve de sa capacité à évoluer positivement sur cette question et à concéder plus d’espace à l’expression de la société civile.

Deux défis majeurs à l’horizon 2020

A l’heure d’aujourd’hui, le gouvernement laotien est confronté à deux défis majeurs. Tout d’abord, il s’est donné pour objectif de faire **sortir** la RDP lao **du groupe des PMA** (pays les moins avancés) d’ici 2020 et le 7^e plan national de développement socio économique (2011-2015), actuellement en préparation, s’inscrit dans cette perspective. Il inclut les engagements qu’a pris la RDP lao dans son Cadre national stratégique de lutte contre la pauvreté (cf. objectifs du Millénaire pour le développement).

Pour financer la mise en œuvre du 7e plan, les autorités laotiennes font à nouveau appel à l’aide publique étrangère dont le pays dépend déjà largement. C’est près de 25 % du budget prévisionnel du plan qui est recherché actuellement auprès des bailleurs de fonds internationaux. Mais c’est aussi et d’abord sur le développement économique que mise le gouvernement laotien et il attend beaucoup des infrastructures hydroélectriques, déjà construites ou en projet, qui comme Nam Theun II produiront de l’électricité pour l’exportation. Une autre de ses priorités réside dans le fait de pouvoir ajouter de la valeur aux ressources naturelles dont le pays dispose et de développer l’industrie de transformation, tant dans les domaines agricole et forestier que dans l’exploitation minière.

Au-delà du souci d’équilibrer le budget de l’Etat et de réduire la part d’APD, les autorités laotiennes sont conscientes que la croissance économique a principalement profité aux populations urbaines, laissant les zones rurales en marge des fruits de cette croissance. L’une de leurs priorités aujourd’hui est que le développement puisse bénéficier au plus grand nombre. En ce sens, elles expriment un intérêt particulier pour les activités économiques qui peuvent **générer des revenus au plus près des populations rurales** ; parmi celles-ci, le tourisme culturel et l’écotourisme leur paraissent être des pistes à approfondir, le Laos disposant de nombreux sites naturels et d’une vingtaine de parcs nationaux, notamment dans les provinces les plus pauvres. Les autorités soulignent aussi la nécessité d’accroître la formation professionnelle et de renforcer les capacités de gestion à la base en milieu agricole et rural ; par exemple, la création de filières et de marchés au niveau local pourrait favoriser

la valorisation des produits agricoles, avec en ligne de mire le développement d'une filière de production biologique pour l'exportation.

Le deuxième défi réside dans la mise en œuvre, d'ici 2016, d'une **première étape de décentralisation**, qui devrait conduire de fait à une plus grande démocratisation de la vie publique : pouvoirs accrus donnés aux bureaux provinciaux de l'assemblée nationale, mise en place d'assemblées locales élues au niveau provincial, voire à terme au niveau du district. L'aide technique et financière apportée par le PNUD sur les questions de gouvernance, avec le soutien de plusieurs partenaires au développement⁴², commence à porter des fruits : fin janvier 2010, le Bureau politique a validé le principe de la mise en place d'assemblées locales et les premières élections devraient se tenir en 2016, de manière à ce que les assemblées soient en place pour le 10^e Congrès du Parti et la mise en œuvre du 8^e plan. La période qui s'amorce est donc cruciale car il est nécessaire de créer les conditions d'une bonne compréhension et appropriation par la population laotienne des enjeux de ce premier pas dans la décentralisation. Si les coopérations suisse et australienne ont déjà manifesté leur intérêt à soutenir le processus, les autorités laotiennes sont ouvertes à d'autres collaborations.

Enfin, la RDP lao est à la recherche d'une diversification de ses partenariats internationaux qui devrait lui permettre de peser face aux « encombrants » voisins que sont la Thaïlande et la Chine. La France occupe déjà une place importante, tant au niveau des échanges commerciaux que de l'aide au développement et les autorités laotiennes sont très favorables au développement de nouveaux partenariats. A noter que si la majorité de la population laotienne ne parle plus le français, un certain nombre de hauts fonctionnaires - et pas seulement les plus âgés - s'expriment dans notre langue.

Quel intérêt à agir au Laos ?

C'est la question qui a été posée aux principales institutions et associations actives en RDP lao et l'argumentaire suivant tente de synthétiser les différentes contributions.

- ▶ Le premier argument - et le plus évident - a trait aux questions de solidarité internationale : la RDP lao reste un pays pauvre qui aspire à une plus grande prospérité de sa population, et qui a encore besoin pour cela d'aide et de coopération au développement ;
- ▶ La situation géographique du Laos, au carrefour des puissances montantes d'Asie du sud-est et d'Extrême Orient, constitue certainement un enjeu géostratégique : « *Coopérer avec le Laos, c'est avoir un pied dans une des parties du monde qui comptera demain* » ; le climat sécuritaire qui prévaut au Laos est globalement bon, même si certaines tensions ethniques demeurent.
- ▶ La pratique du français est certes en perte de vitesse, au profit de l'anglais ou des langues régionales, mais le Laos a adhéré à l'Organisation internationale de la Francophonie et affiche une certaine « francophilie » ;
- ▶ Le Laos est un pays encore préservé du point de vue environnemental : « *Il devrait trouver sa place en matière de marché carbone et de paiement pour services environnementaux* »
- ▶ Peu de collectivités territoriales françaises sont présentes au Laos, ce qui peut permettre une meilleure coordination et visibilité des actions que dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne où se concentrent traditionnellement les relations de coopération décentralisée française ;
- ▶ Les collectivités présentes au Laos témoignent de la volonté d'agir des institutions et des populations laotiennes et des marges de progrès qu'il est possible d'obtenir.

⁴² Le gouvernement français a apporté son concours financier pour la réalisation des premières études sur ce sujet.

Comment développer et renforcer la coopération décentralisée entre la France et le Laos ?

► Poursuivre la communication sur la coopération décentralisée

S'il s'agit de mobiliser des collectivités territoriales qui n'ont pas encore développé de relations avec des collectivités étrangères, il est évident qu'une première étape devrait consister à les informer sur ce qu'est la coopération décentralisée et à leur faire partager les intérêts que trouvent des collectivités déjà engagées à l'international : contribution à la construction d'un monde plus équilibré et en paix, mobilisation des acteurs du territoire, effets sur la cohésion sociale à travers la mobilisation des communautés étrangères présentes sur le territoire, opportunité de « décentrer » son regard et de « revisiter » ses propres réalités et politiques locales, etc.

Ce public est surtout constitué de moyennes et petites communes, mais aussi de communautés de communes et cette sensibilisation pourrait se faire à un échelon local en lien avec les associations d'élus de niveau national.

► S'appuyer sur les relations et coopérations existantes

- Les expériences observées dans d'autres pays de coopération montrent tout l'intérêt d'une **approche territoriale de la coopération décentralisée** : des Conseils généraux ou des Régions ont pu associer des communes de leur territoire à celles des territoires partenaires, de même que des communes ont incité des Conseils généraux ou régionaux à être partie prenante de leurs actions de coopération (cf. Ville de Chinon et Région Centre). Il y a donc certainement un « gisement » à explorer dans les régions Centre et Rhône-Alpes qui, du fait, de l'implication des Conseils régionaux, peuvent offrir un cadre structuré et sécurisé pour des collectivités débutant au Laos.

- Des **groupes d'amitié France-Laos** existent à l'Assemblée nationale et au Sénat, plusieurs missions ont été réalisées au Laos avec des rapports à l'appui. La plupart des parlementaires sont aussi des élus locaux et ils peuvent certainement jouer un rôle important dans la mobilisation de nouvelles collectivités territoriales.

- Pour avoir traversé des histoires similaires, le Laos et le Vietnam entretiennent des relations particulièrement proches. Plusieurs collectivités territoriales françaises sont engagées dans des relations de **coopération décentralisée avec le Vietnam** et pourraient trouver un prolongement et une valorisation de leurs actions dans le développement d'une coopération avec le Laos. La Région Rhône-Alpes a ainsi soutenu récemment une mission laotienne dans le domaine de la formation professionnelle dans une des provinces vietnamiennes avec laquelle elle travaille.

► Des préconisations et des pistes de travail à approfondir

- La **coopération décentralisée « à la française »** est généralement **mal connue**. Les collectivités territoriales sont souvent plus perçues par les autorités laotiennes comme des bailleurs de fonds que comme des partenaires. Un travail d'explicitation, en France comme au Laos, est sans doute encore à mener, y compris auprès des autres partenaires au développement présents en RDP lao. En sens inverse, les collectivités françaises intéressées trouveraient un intérêt à mieux appréhender les programmes de coopération mis en œuvre par les institutions européennes et internationales.

- Les autorités laotiennes rencontrées sont favorables à l'engagement de nouvelles collectivités françaises dans des actions de développement, elles souhaitent cependant que l'Ambassade de France assure une coordination des initiatives.
- Dans le contexte actuel **d'amorce de décentralisation**, les collectivités françaises ont certainement un rôle à jouer dans l'accompagnement de ce processus et elles y trouveraient une valeur ajoutée spécifique à leur statut. Les contacts établis avec des représentants du PNUD ont confirmé l'intérêt de cette institution pour un appui des collectivités françaises dans ce domaine. Les collectivités françaises pourraient aussi y trouver un terrain de valorisation de leur propre expérience « d'échelon décentralisé ».
- La mise en place de services publics au niveau local est un enjeu important pour les autorités laotiennes et il apparaît nécessaire de renforcer les actions **au niveau du district** ou de la **municipalité**. C'est dans ce sens, comme déjà dit ci-avant, qu'il pourrait être intéressant de mobiliser des communes (voire des Conseils généraux) dans les provinces où des Régions françaises sont déjà présentes, afin d'apparier des niveaux administratifs équivalents.
- Le choix des actions à mettre en œuvre doit, autant que faire ce peut, s'appuyer sur les **priorités définies par les autorités laotiennes**, le 7^e plan étant élaboré à partir des besoins et demandes exprimés par les différents niveaux administratifs, depuis la base. Il en est de même du choix des thématiques de travail qui devraient être aussi en résonance avec les domaines de compétence des différents niveaux de collectivités territoriales et de l'expertise développée via la coopération bilatérale française. Il est clair par exemple qu'aujourd'hui, la coopération décentralisée française au Laos est reconnue dans les domaines de la valorisation du patrimoine, de l'écotourisme, du développement agricole et rurale et de la santé. Une concentration sur ces thèmes pourrait permettre une meilleure synergie entre les acteurs français.
- Un travail est sans doute à approfondir pour mieux connaître les communautés laotiennes présentes en France et agir dans le champ du co-développement. D'autant plus que la RDP lao, comme le Vietnam avant elle, a compris l'intérêt de mobiliser les Laotiens de l'extérieur pour contribuer aux dynamiques de développement social et économique des prochaines années.
- Enfin, des liens sont certainement à établir avec des initiatives d'opérateurs économiques déjà présents au Laos afin de mieux articuler développement économique et coopération internationale.

ANNEXES

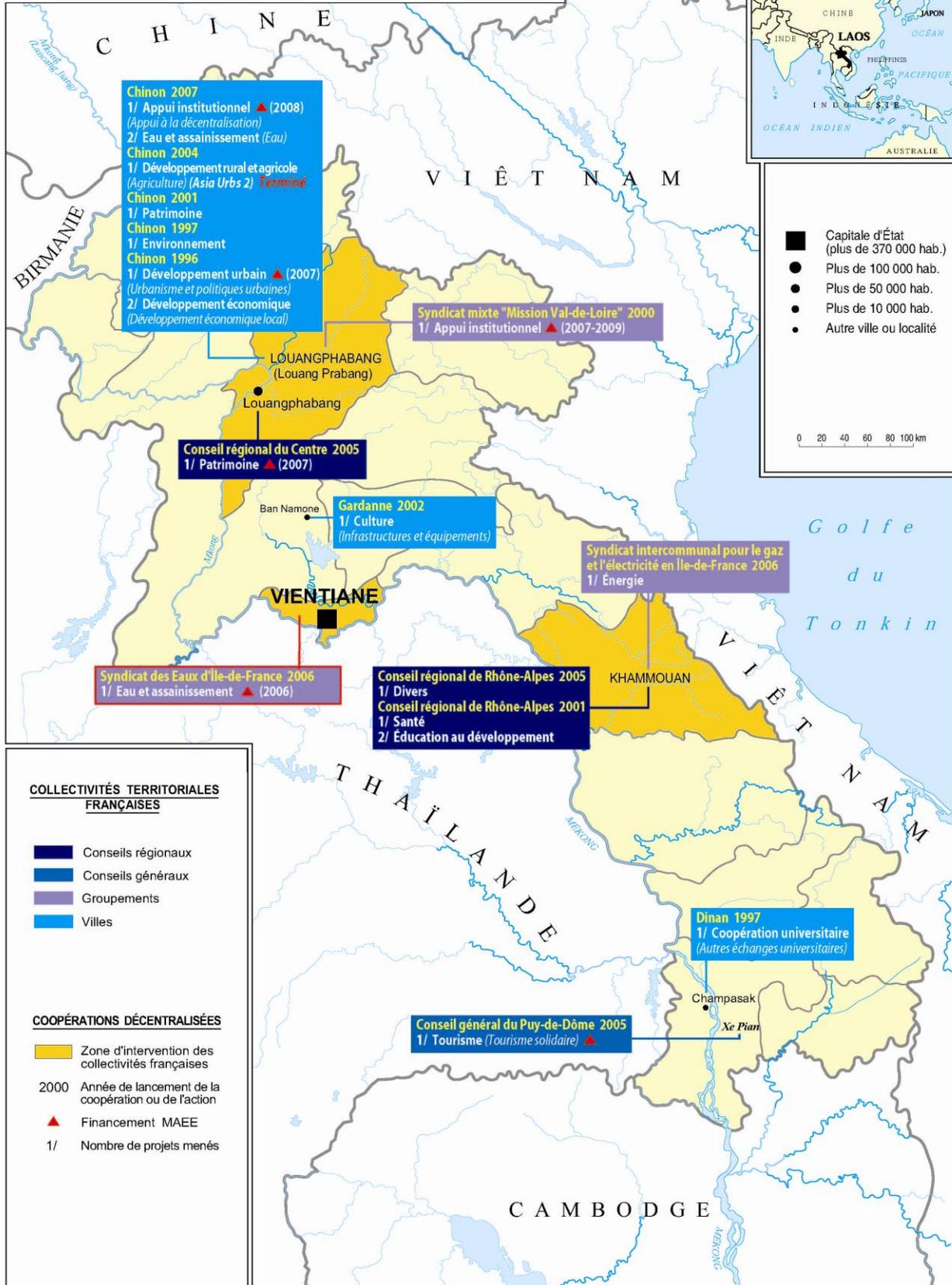
CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE ENTRE LA FRANCE ET LE LAOS

- ▶ **Source : Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales**

AUTRES RESSOURCES SUR LA COOPERATION NON GOUVERNEMENTALE

- ▶ **Le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)**
- ▶ **Triangle Génération humanitaire (TGH)**
- ▶ **Comité de coopération avec le Laos (CCL)**
- ▶ **Fondation Mérieux**
- ▶ **GIP ESTHER**
- ▶ **Liste des associations ayant une représentation permanente au Laos**
- ▶ **Liste des associations sans représentation permanente**

LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ENTRE LA FRANCE ET LE LAOS



Division géographique de la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes et Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales © Juillet 2009

LE GROUPE DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES (GRET)

Présent dans la région (Cambodge, Vietnam et Birmanie) depuis une vingtaine d'années, le GRET a débuté son activité au Laos par le biais de projets régionaux initiés d'abord au Cambodge (adduction d'eau potable, assurance santé, etc.) ou au Vietnam (bambou). A la demande des autorités laotiennes, le GRET est intervenu pour la première fois à Vientiane en 1988 sur un projet « habitat ».

DOMAINES

Eau potable et assainissement, gestion des ressources naturelles (forêts), santé, éco-tourisme

PARTENAIRES

France

AFD, Ville de Paris, Association des maires de France, Région Rhône Alpes, SEDIF,

Laos

Service provinciaux des eaux et de l'assainissement, Services provinciaux de l'agriculture et de la forêt, Service du cadastre, Service de l'environnement et des ressources en eaux, Ministère de la santé, Ministère des travaux publics et des transports...

AUTRES PARTENAIRES

SNV (coopération hollandaise), Prosperity Initiative (Angleterre/Vietnam), Croix Rouge, ONU-Habitat, Banque Mondiale...

LES PROJETS

- 1988-1989 : projet habitat dans les faubourgs de Vientiane
- 2008 – 2010 : projet d'appui au secteur de la santé (GRET – Croix Rouge Suisse – Lao Consulting Group) financé par l'AFD
- 2008 – 2009 puis 2010 – 2012 : projet de développement des filières bambou. Première phase financée par Prosperity Initiative ; deuxième phase en cours de négociation avec l'AFD et l'Union européenne.
- Projet éco-tourisme en cours d'identification cofinancé par la Région Rhône-Alpes
- MIREP 2004-2011 : financé le SEDIF, la Ville de Paris, l'AFD, ONU-habitat et la Banque mondiale
- Projet: MaDéVie 2009-2012 : Maîtrise de la gestion et développement de l'accès à l'eau à Vientiane au Laos. Il est financé par le SEDIF et l'AFD ;

DESCRIPTION

Programme MIREP (Mini-réseaux d'eau en zone rurale au Laos) : 2004 à juillet 2011

Le GRET appuie la mise en place d'une action pilote de 9 réseaux d'eau potable dans des bourgs ruraux (de l'ordre de 2 000 à 4 000 habitants) dans les provinces de Vientiane et de Bolikhamxay avec la participation du secteur privé. Ces gros bourgs ne disposent pas d'infrastructure en matière d'eau potable. Les habitants utilisent des puits rudimentaires dont l'eau est contaminée au niveau bactériologique du fait de la concentration de la population et du mauvais assainissement local. Beaucoup de familles sont contraintes d'allouer un budget important pour acheter de l'eau de boisson en bidons. Le programme MIREP propose de mobiliser des entrepreneurs privés locaux pour cofinancer, construire et exploiter des services d'eau dans ces gros bourgs. Pour ce faire, le programme fournit un appui institutionnel pour la préparation des contrats de délégation, un appui technique pour la conception et la construction des infrastructures d'eau et d'assainissement, un appui financier sous la forme d'une subvention par famille connectée. De plus, le programme finance la mise en place d'un fonds d'assainissement pour les habitants des gros bourgs concernés par le programme, pour mettre en place des latrines et un système d'évacuation des eaux usées.

Description des services effectivement rendus (principalement de l'assistance technique et de la formation) :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Diagnostic organisationnel et formulation d'un plan d'action
- Facilitation d'appels d'offres et de contractualisation avec des entreprises de délégation de service public de l'eau potable
- Coordination des prestations techniques (renforcement du système informatique de facturation, étude de sectorisation hydraulique, etc.)
- Mise en place de procédures et d'outils de gestion interne
- Organisation de formations à la gestion commerciale
- Activités de marketing social

BUDGET

1 100 000 €

PROGRAMME MADEVIE : MAITRISE DE LA GESTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU A VIENTIANE AU LAOS : JUILLET 2009 A SEPTEMBRE 2012

Pour garantir à ses usagers un service d'eau de qualité, et dans un contexte de raréfaction des subventions des institutions financières internationale pour le secteur de l'eau potable, la Société des Eaux de la Capitale de Vientiane (NamPapa Nakhone Luang - NPNL) doit être capable de répondre durablement à leurs attentes en mobilisant les financements nécessaires à son propre développement.

Le projet MaDéVie vise à renforcer la qualité du service de l'eau de la municipalité de Vientiane et à étendre son accès autour de 4 axes principaux :

- renforcement du management stratégique et de la gouvernance
- modernisation de la gestion financière et commerciale
- meilleure maîtrise de la gestion patrimoniale et technique

- extension de la desserte en expérimentant de nouveaux modèles de partenariats de type PPP (Partenariat Public Privé).

Description des services effectivement rendus (principalement assistance technique et formation) :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Diagnostic organisationnel et formulation d'un plan d'action
- Facilitation d'appels d'offres et de contractualisation avec des entreprises de délégation de service public de l'eau potable
- Coordination des prestations techniques (renforcement du système informatique de facturation, étude de sectorisation hydraulique, etc.)
- Mise en place de procédures et d'outils de gestion interne
- Organisation de formations à la gestion commerciale
- Activités de marketing social

BUDGET

425 000 €.

CONTACT

GRET
Groupe de recherche et d'échanges technologiques
Campus du Jardin tropical
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 70 91 92 00
gret@gret.org

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Triangle Génération Humanitaire intervient au Laos depuis 2006. L'objectif des premières actions était de permettre une culture de riz durant la saison sèche pour 7 villages de la Province de Khammouane, grâce à la mise en place de systèmes d'irrigations composés de pompes et de canaux d'irrigation, avec un accompagnement technique sur la culture du riz en saison sèche. Un comité de gestion par village a été mis en place et formé. Il a la responsabilité des ouvrages et de leur gestion.

DOMAINES

Développement rural et sécurité alimentaire

PARTENAIRES

Au Laos

Services du Ministère de l'agriculture et des forêts, Province de Khammouane, services agricoles locaux (PAFO).

En France

Région Rhône Alpes.

PROJETS

- Avril 2006 – avril 2009 : développement rural intégré dans la Province de Khammouane / Financement : 817 581€ (RRA : 461 500€ / MAEE : 195 581€)
- Avril 2009 – avril 2010 : extension du projet précédent / Financement : RRA – 116 000€
- Mars 2010 – mai 2011 (15 mois) : financé par la Région Rhône-Alpes, à hauteur de 213 495 €.

DESCRIPTION

L'objectif du projet débuté en 2010 est d'améliorer la sécurité alimentaire par l'optimisation de l'irrigation des cultures de riz en saison des pluies dans la zone de Bualapha. En effet, l'irrigation en saison des pluies permet de commencer la culture plus tôt dans l'année et de mieux répartir le temps de travail pour la plantation. Ceci permet d'une part d'augmenter le rendement du riz (qui a une période végétative plus longue) et d'augmenter les surfaces cultivables par un agriculteur. Ensuite cela permet d'avoir un niveau d'eau dans les rizières toujours optimal, permettant au riz de bien pousser et évitant la croissance des mauvaises herbes. Ainsi les rendements sont augmentés.

L'objectif que s'est fixé Triangle GH est une augmentation moyenne des rendements de 1 tonne par hectare pour arriver à des rendements moyens de 2,5 tonnes par hectare sur les terres cultivées. En parallèle, le projet permettra la mise en culture de 120 hectares supplémentaires non cultivés qui seront dédiés à la culture de riz pendant la saison des pluies.

Triangle GH prévoit donc la réhabilitation de 2 barrages existants, la construction de 4 nouveaux seuils en gabions et enfin la construction de 15 très petits seuils en gabion. Ce type d'aménagement est très facilement valorisable par les agriculteurs : il ne nécessite pas l'achat d'engrais ou de matériel supplémentaire, il ne nécessite pas de changer de variété de riz cultivé, et ces petits systèmes d'irrigation sont aisément gérables par des groupes communautaires peu nombreux, de l'ordre de la trentaine de familles. Ces systèmes présentent donc un avantage technique mais également environnemental.

Le projet est développé en partenariat avec les services locaux agricoles (PAFO) et avec la participation des communautés ciblées. Le projet bénéficiera à 250 familles d'agriculteurs et permettra une augmentation de la production de riz pour 1405 habitants.

CONTACT

Triangle Génération Humanitaire

1, rue Montriblond
69009 Lyon
Tél. : 04 72 20 50 10
info@trianglegh.org

COMITE DE COOPERATION AVEC LE LAOS (CCL)

Le CCL est né en 1980 de la volonté de ses fondateurs d'accompagner le Laos dans sa reconstruction après plus de 30 ans de guerre. Inscrites dans la durée, ses actions sont conduites exclusivement dans ce pays. Le CCL en a développé une connaissance profonde et a tissé des relations de partenariat privilégiées avec les populations du Laos et leurs représentants.⁴³

PANORAMA DE L'ACTION DU CCL

Programme d'enseignement médical

Implication du CCL pendant plus de 12 ans dans le but de former des médecins laotiens à Vientiane. Le programme a beaucoup évolué pour finir par appuyer les autorités laotiennes à mettre en place des spécialités en santé publique et en chirurgie. Ce projet est terminé.

Projet de développement rural des 4 districts du sud de la province de Sayabouri

Après une étude sur la filière coton au Laos, le CCL a été partie prenante du PRODESSA, projet du gouvernement financé par l'AFD où le CCL était en charge de l'assistance technique expatriée. Ce projet est terminé.

Projet de développement rural du district de Phongsaly (PDDP)

Projet phare du CCL qui a débuté en 1996 et s'est achevé en 2007.

Appui aux écoles primaires

Depuis 2006, le CCL intervient dans les écoles primaires de la plaine de Vientiane, dans le district de Naxaythong. L'objectif est de permettre aux élèves de 5 villages de pouvoir suivre le cycle d'enseignement dans de meilleures conditions sanitaires et pédagogique ainsi que de permettre un accès à la scolarité à tous les enfants, y compris ceux issus des familles les plus pauvres. Ce projet est en cours.

Observatoire des barrages

En 2007, lors d'un travail de préparation, un accord scientifique a été ébauché entre deux structures de l'Université nationale du Laos (UNL), AgroParisTech et le CCL pour réfléchir à la mise en place d'un observatoire des changements sociétaux et environnementaux dans les vallées où sont mis en place les barrages.

En 2008, les discussions ont continué avec les autorités laotiennes pour planifier le travail qui a débuté en 2009. C'est en janvier 2010 que le protocole d'accord concernant le projet de recherche « Observation comparée des changements sociétaux et environnementaux sur les berges des rivières Nam Nyam et Nam Lik ayant fait ou devant faire l'objet d'aménagement hydro-électriques »⁴⁴ a finalement été signé entre l'UNL et le CCL. AgroParisTech et le CNRS/EHESS sont partenaires de ce projet de recherche.

⁴³ Source : site internet du CCL – <http://ccl-laos.org>

⁴⁴ Connu aussi sous le nom de « Etude sur les impacts sociaux et environnementaux des grands barrages ».

DOMAINES

Santé, éducation, développement rural, culture.

PARTENAIRES

Au Laos

Ministère de la santé du Laos, Université Nationale du Laos, LaoFarmer's Product

En France

AFD, IRAM, GIP ESTHER, Conseil Région d'Île de France

Autres

Commission Européenne.

CONTACT

Comité de Coopération avec le Laos

10/12 rue Rosenwald

75015 PARIS

paris@ccl-laos.org

FONDATION MERIEUX

Cette Fondation rhônalpine a signé une convention avec le Ministère de la santé Lao pour la mise en place d'un centre de formation et de recherche sur les maladies infectieuses, l'appui à la mise en place de l'enseignement de la spécialité de biologie médicale à l'Université des Sciences et de la Santé du Laos, ainsi qu'un accompagnement des laboratoires hospitaliers publics.

La Fondation est à la fois, opérateur, bailleur et travaille le plus possible en partenariat avec les autres acteurs.

DOMAINES

Santé et plus particulièrement biologie médicale sous les angles recherche et formation.

PARTENAIRES

France

Région Rhône Alpes, Biologie Sans Frontières, Hospices Civils de Lyon

Laos

Ministère de la Santé, Coopération Française, ACFL

LES ACTIONS

- Mars 2007 – janvier 2009 : construction du Centre Christophe Mérieux financée par la Fondation
- 2008 : réhabilitation du laboratoire de l'hôpital de Thakhek financée par la Fondation
- Depuis 2009 : appui au Centre Christophe Mérieux du Laos
- 2009 : appui au DES de biologie médicale : cofinancement de la coopération française
- Novembre 2009 – octobre 2010 : appui à la mise en place de la microbiologie à l'hôpital de Thakhek : cofinancement de la Région Rhône Alpes

CONTACT

Fondation Mérieux

17, rue Bourgelat

69002 Lyon

fondation.lyon@fondation-merieux.org

GIP ESTHER

Ce Groupement d'intérêt public français intervient au Laos à la fois comme opérateur et financeur dans le domaine du VIH/SIDA.

PARTENAIRES

Jumelages inter-hospitaliers entre les hôpitaux suivants :

- Hôpital National Mahosot (Vientiane) – Hôpital Saint Louis (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, AP-HP) et CHU Strasbourg (projet cofinancé par l'AFD)
- Hôpital Provincial Luang Prabang – Groupement hospitalier Bichat - Claude Bernard (AP-HP)

AUTRES PARTENAIRES

Abbott, Roche, Tibotec.

ACTIONS

- Renforcement des capacités nationales de la prise en charge des PVVIH (Personnes Vivant avec le VIH) au Laos par le réseau ESTHER (fin du projet en 2012)
- Appui à la prise en charge des PVVIH à l'hôpital de Luang Prabang (fin du projet en 2012)

CONTACT

GIP ESTHER
62 bd Garibaldi
75015 PARIS
Tel. 01 53 17 52 02

LISTE DES ASSOCIATIONS AYANT UNE REPRESENTATION PERMANENTE AU LAOS⁴⁵

ACF - Action Contre la Faim

Eau, développement rural et sécurité alimentaire

N°217, group 15

Ban Saphantong Tai - BP 1170

District Sisattanak - Vientiane

tél. (856) (21) 35 26 69/70

fax. (856) (21) 31 45 21

www.acf-fr.org

acflaos@laopdr.com

ACFL - Amitié-Coopération Franco-Laotienne

Santé, francophonie, accès à l'eau

Hôpital provincial de Khammouane - Thakhek

Province de Khammouane

tél. (856) (51) 212 084

www.acfl.asso.fr

acfl@inforoutes-ardeche.fr

AFESIP - Agir pour les femmes en situation précaire

Droits de l'homme, trafic sexuel, activités génératrices de revenus, formation professionnelle

BP. 3128 Vientiane, Lao PDR

Tél : (856-21) 413 488 ou 413 581 Fax (856-21) 413 488

www.afesiplaos.org

director@afesiplaos.org

AFLAPA - Association Franco-laotienne d'Aide aux Personnes Aveugles

Hôpital ophtalmologique de Thong Pong

Home of light (centre d'accueil pour enfants aveugles)

Ban Thong Pong

Km8, route de Luang Prabang - Vientiane

<http://aflapa.on2web.fr>

⁴⁵ D'après le site de l'ambassade de France au Laos : http://ambafrance-laos.org/france_laos/spip.php?article329

AMFA - Association médicale franco-asiatique

Hôpital de l'amitié

B.P. 6035 Vientiane

tél. (856) (21) 710 663

www.amfa-france.org

amfafrance@netcourrier.com

AOI - Aide Odontologique Internationale

Santé bucco-dentaire

BP 4791 - Ban Nongbone

Saysettha - Vientiane

tél. (856) (21) 450 155

www.aoi-fr.org

aoilaos@wanadoo.fr

ARAL - Action Rhône-Alpes/Laos

Développement de l'apiculture

www.action-laos.org

vol2002fr@yahoo.fr

CCL - Comité de Coopération avec le Laos

Education, santé et développement rural

BP 4791 - Vientiane

tél. (856) (21) 412 601

fax. (856) (21) 413 162

www.ccl-laos.org

ccllaos@laotel.com

CRF - Croix Rouge Française

Santé communautaire, accès à l'eau

BP 2948 - Thanon Setthathirat

Impasse Xhiengnhune - Vientiane

tél./fax (856) (21) 24 10 42

www.croix-rouge.fr

Elefantasia

Préservation de l'environnement et conservation des éléphants

C/O National Animal Health Center

Ban Khounta

PO Box 811 - Vientiane

Tél. (856) (20) 541 87 30 / (856) (20) 502 5326

www.elefantasia.org

info@elefantasia.org

Enfants d'Asie

Parrainage d'enfants

www.enfantsdasie.com

contacts@enfantsdasie.com

Le Frangipanier

Education, formation professionnelle, culture et préservation du patrimoine

Villa Sisavad - Ban Sisavad Neua

District Chanthabouly - Vientiane

tél./fax (856) (21) 21 27 19

villasisavad@etlao.com

Friends International

Soutien aux enfants des rues

Thanon Phai Nam

PO Box 10688 - Vientiane

tél./fax (856) (21) 261 389

www.friends-international.org

laos@friends-international.org

GRET - Groupe de recherche et d'échanges technologiques

Assainissement et accès à l'eau

Ban Phonxay

District Xaysetha - BP 2483

tél. (856) (21) 453 332

www.gret.org

gret@gret.org

LER - Laos Energie Rhône

Evenementiel, mise en relation, édition

BP 2549 SWAN Kalaket 291 Route 13

Ban Phone Phranao

Vientiane

tél. (856) (21) 414 546

SFE - Service Fraternel d'Entraide

Santé et développement du secteur de la soie

BP 5211 Ban Phonesavanh Tai

District Sittanak - Vientiane

tél. (856) (21) 315 398

www.sfe-laos.org

sfe.france@wanadoo.fr

SFL - Santé France Laos

Entraide médicale au Laos

Route de Nongbone

Ban Phonexay - Muong Saysettha

Vientiane Municipalité - PO Box 4299

tél. (856) (21) 452 879

fax (856) (21) 452 880

<http://sante.france.laos.free.fr/>

sflaos@laotel.com

Triangle Génération Humaine

Développement rural intégré, irrigation, commercialisation agricole

Quarter n°12 Ban Chomthong

Thakhek District

Khammouane Province

www.trianglegh.org

laos@trianglegh.org

WWF - World Wide Fund

Environnement, eau, conservation forestière

WWF Lao Office PO Box 7871

House n°39, Unit 5 - Saylom Road

Saylom village - Chanthabouly district

tél. (856) (21) 21 60 80

www.wwf.fr

<http://panda.org>

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ONG TRAVAILLANT AU LAOS**Réseau INGO**

Regroupe plus de 60 associations travaillant au Laos

P.O.Box 9781, Vientiane

No. 354, Ban Nong Bone, Unit 24, Xaysetha District

www.directoryofngos.org

LISTE DES ASSOCIATIONS SANS REPRESENTATION PERMANENTE

ADS : Aide au Développement Santé

Formation en cardiologie

adsfrance@hotmail.com

AFH : Association Française des Hémophiles

Création d'un centre de traitement de l'hémophilie au Laos

www.afh.asso.fr

info@afh.asso.fr

AFPI : Association de Formation Professionnelle de l'Industrie rhodanienne www.afpi-cfai.com

AHESG : Association Humanitaire des Etudiants en Santé de Grenoble

Restauration d'écoles dans la province de Champassak

www.ahesg.fr.tc/

ALE : Association Laos Ergo

Développement de l'ergothérapie

elodie.renaudin@wanadoo.fr

AMLF : Association des Médecins Laotiens de France

Formation et l'entraide medico-chirurgicale

www.amlf-maxasante.com

ANL : Association pour la promotion des Neurosciences au Laos

Asie Horizon 2020

Santé

Banhuoc

Education à la santé et au commerce du tissage

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Santé animale

www.avsf.org

avsf@avsf.org

Aquassistance

Approvisionnement en eau de Muang Long

www.aquassistancenet.org

Armor Mékong

Parrainage et échanges entre la province de Champassak et la ville de Dinan

armor.mekong@wanadoo.fr

Association d'entraide et de développement France-Laos

Construction d'une école dans le district de Vang Vieng

asso.ed.france.laos@gmail.com

CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

Micro-finance, commerce équitable

www.ccfed.asso.fr

Chaîne de l'espoir

Aide à l'enfance

www.chainedelespoir.org

administration@chainedelespoir.org

COSI : Comité de Secours Internationaux

Santé

www.cosifrance.com

contact@cosifrance.com

EEL : Espoir pour les Enfants du Laos

Création d'un orphelinat à Kramgoy

ESF : Electricien Sans Frontières (Languedoc- Roussillon)

Développement de l'accès à l'eau potable et au réseau électrique

ESF : Energies Sans Frontières (Grenoble)

Développement de l'accès à l'eau et aux énergies renouvelables

egs-alpes-esf0193@edfgdf.fr

Fondem : Fondation Energies pour le Monde

Développement du réseau électrique et hydraulique et promotion de l'énergie solaire

www.fondem.org

fondem@energies-renouvelables.org

That Luang

Promotion de l'entraide médico-chirurgicale entre le Languedoc Roussillon et l'hôpital de l'Amitié de Vientiane et de Luang Prabang

UFL (à l'Unisson France/Laos)

Formation d'auxiliaires de vie au Laos

asso-ufl.org

asso.UFL@wanadoo.fr

TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE

L'étude comporte 3 axes :

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Il s'agit de réunir les informations nécessaires à une bonne compréhension du contexte de décentralisation/déconcentration au Laos :

- ▶ Législation laotienne : historique, évolution récente, challenges futurs
- ▶ Type d'autorités locales, compétences, rôle, fiscalité propre
- ▶ Opportunités et contraintes pour le développement de la coopération décentralisée

COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-LAOTIENNE

A partir de la cartographie de la coopération décentralisée franco-laotienne réalisée par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales (DAECT), il s'agira d'analyser les éléments suivants :

- ▶ Historique de la coopération décentralisée franco-laotienne
- ▶ Nombre de liens, type de collectivités engagées
- ▶ Thématiques traitées et projets menés
- ▶ Dispositifs institutionnels et partenariaux mis en place
- ▶ Atouts et contraintes de la coopération décentralisée franco-laotienne (difficultés auxquelles les collectivités françaises sont souvent confrontées.)

IDENTIFICATION DES ACTIONS DE COOPERATION AU LAOS AU NIVEAU EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Il s'agira de dresser un panorama des acteurs suivants :

- ▶ Les différents bailleurs européens et internationaux impliqués et d'analyser les opportunités possibles de partenariats pour les collectivités locales.
- ▶ Les communautés d'expatriés laotiens (nombre, localisation, rôle, organisation, lobby)